



Bulletin Officiel

N° 5340 Mercredi 19 Avril 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF**AGREMENTS DE LIQUIDATION D'OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE LEUR DUREE DE VIE**

FCP AMEN PERFORMANCE	2
FCP AMEN PREVOYANCE	2
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	2

AGREMENTS DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	3
ATTIJARI VALEURS SICAV	3

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES	4-6
RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	7-8
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	9

AVIS DES SOCIETES**COMMUNIQUE DE PRESSE**

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR -	10
------------------------------------	----

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK	11-13
HANNIBAL LEASE	14
PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF	15
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR -	16
TUNISIE LEASING	17
MODERN LEASING	18
AIR LIQUIDE	19
SOCIETE EURO-CYCLES	20
SOTUVER	21-22
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF -	23
ATTIJARI BANK	24-25

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

GAT VIE - AGO -	26
COTUNACE - AGO -	27
COTUNACE - AGE -	28
SOCIETE EURO-CYCLES - AGO -	29
SOCIETE EURO-CYCLES - AGE -	29
ASSURANCES SALIM – AGO -	30
MODERN LEASING – AGO -	31
GAT ASSURANCES - AGO	32
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV - AGO -	33
SICAV L'EPARGNANT – AGO -	34
SICAV L'INVESTISSEUR – AGO -	35

INFORMATIONS POST AGE

SFBT	36
------	----

INFORMATIONS POST AGO

SFBT	37-42
------	-------

INFORMATIONS POST AGE

ELECTROSTAR	43-45
-------------	-------

AUMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SFBT	46
------	----

PROROGATION DE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUES - STB -	47
---------------------------------------	----

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	47
----------------------------------	----

COURBE DES TAUX

	48
--	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

	49-50
--	-------

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

- MODERN LEASING

ANNEXE III**ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SICAV ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

- SICAV L'EPARGNANT

- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE LIQUIDATION D'OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE LEUR DUREE DE VIE

FCP AMEN PERFORMANCE

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°08-2009 du 25 mars 2009

Adresse : Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 avril 2017, d'agréer la liquidation du fonds commun de placement «FCP AMEN PERFORMANCE », suite à l'expiration de sa durée de vie.

2017 - AC - 209

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE LIQUIDATION D'OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE LEUR DUREE DE VIE

FCP AMEN PREVOYANCE

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°09-2009 du 25 mars 2009

Adresse : Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 avril 2017, d'agréer la liquidation du fonds commun de placement «FCP AMEN PREVOYANCE », suite à l'expiration de sa durée de vie.

2017 - AC - 210

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP CAPITALISATION ET GARANTIE

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°01-2007 du 19 février 2007

Adresse : 25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 avril 2017, d'agréer la liquidation du fonds commun de placement «FCP CAPITALISATION ET GARANTIE », suite à l'expiration de sa durée de vie.

2017 - AC - 212

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993
Siège social : Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 avril 2017, d'agrèer la liquidation anticipée de la Société d'Investissement à Capital Variable « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV ».

2017 - AC - 211

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

ATTIJARI VALEURS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993
Siège social : Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 avril 2017, d'agrèer la liquidation anticipée de la Société d'Investissement à Capital Variable « ATTIJARI VALEURS SICAV ».

2017 - AC - 212

COMMUNIQUE DU CMF

Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion des assemblées générales ordinaires

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter notamment les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

- Suite -

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- la liste des actionnaires

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, **dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

- Suite -

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :**

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT
APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

1. Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- L'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- Les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- Une copie originale des rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- Le document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

2. Publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, ses états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.

Ainsi, pour l'exercice comptable 2016, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2017.

- Suite -

Dans ce cadre, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- Les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- Les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- L'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- La liste des actionnaires,
- La liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- La liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- Les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- L'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- Les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2017, au plus tard le 20 Avril 2017.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;

- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunisie Profilés Aluminium « TPR »
Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig Mégrine

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA, réuni le Mardi 18 Avril 2017 a décidé de proposer La distribution d'un dividende de 0,200 Dinar par action et de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le mardi 23 Mai 2017 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 15 heures.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

(en 1000 DT)

Période	1 ^{er} trimestre 2017	1 ^{er} trimestre 2016	au 31 Mars 2017	au 31 Mars 2016	au 31 Décembre 2016 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	164 954	147 876	164 954	147 876	621 861
• Intérêts	107 713	103 543	107 713	103 543	431 462
• Commissions en produits	22 582	18 890	22 582	18 890	81 903
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	18 972	17 465	18 972	17 465	79 560
• Revenus du portefeuille d'investissement	15 687	7 978	15 687	7 978	28 936
2- Charges d'exploitation bancaires	82 887	80 264	82 887	80 264	327 798
• Intérêts encourus	80 958	78 666	80 958	78 666	319 818
• Commissions encourues	1 929	1 598	1 929	1 598	7 980
3-Produit net bancaire	82 067	67 612	82 067	67 612	294 063
4- Autres produits d'exploitation	358	341	358	341	1 431
5- Charges opératoires:	29 216	25 790	29 216	25 790	105 446
dont;					
• Frais de personnel	22 752	19 643	22 752	19 643	78 902
• Charges générales d'exploitation	4 863	4 355	4 863	4 355	19 708
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 948 731	1 529 325	1 794 408
• Portefeuille- titres commercial	-	-	632 811	900 586	599 962
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	1 315 920	628 739	1 194 446
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 930 646	5 967 040	5 890 736
8- Encours des dépôts	-	-	5 060 223	5 203 597	5 116 107
Dont;					
• Dépôt à vue	-	-	1 497 089	1 556 217	1 385 499
• Epargne	-	-	1 253 667	1 131 679	1 284 680
• Placement à terme	-	-	2 203 116	2 409 567	2 334 150
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	971 462	902 103	914 129
10- Capitaux propres (**)	-	-	644 324	610 731	643 924

(*) Chiffres provisoires

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période

- Suite -

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2017

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 890,7 millions de dinars à fin décembre 2016 à 5 930,6 millions de dinars à fin mars 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 39,9 millions de dinars.

- Suite -

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 060,2 millions de dinars soit une régression de 55,9 millions de dinars ou 1,1%.

Cette évolution des dépôts et avoirs de la clientèle a été impactée par les effets conjugués de la conjoncture économique, du resserrement de la liquidité et par la stratégie arrêtée par Amen Bank pour renoncer aux dépôts rémunérés à des taux élevés et ce, en vu de mieux maîtriser le coût des ressources.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 971,5 millions de dinars compte tenu notamment des nouveaux tirages sur les lignes extérieure et du règlement des échéances de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 17,1 millions de dinars ou 11,5% par rapport à la même période en 2016.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une légère hausse de 2,6 millions de dinars, passant de 80,3 millions de dinars en mars 2016 à 82,9 millions de dinars pour la même période de 2017.

Le Produit Net Bancaire a atteint 82,1 millions de dinars contre 67,6 millions de dinars au cours de 2016 soit une hausse de 14,5 millions de dinars ou 21,4%.

La banque n'a pas constaté la charge au prorata temporis à supporter sur le Fonds de Garantie des Dépôts qui est en cours de constitution.

OUVERTURE D'AGENCES

Au cours du premier trimestre de l'année 2017, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de 3 nouvelles agences : El Menzah VII, M'nihla et Aïn Zaghuan, ce qui a porté le nombre total à 164 agences.

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE D'AMEN BANK

Pour soutenir sa nouvelle stratégie de développement commercial et pour réaffirmer son image de marque, AMEN BANK a lancé sa campagne de communication institutionnelle, portée par un logo modernisé et une nouvelle signature « Le Partenaire de votre Succès ».

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

Hannibal Lease publie ses données financières trimestrielles relatives au 1^{er} trimestre 2017

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Premier Trimestre			Exercice 2016*
	31/03/2017**	31/03/2016**	Variation	
Agriculture	19 906	13 610	46,26%	65 008
BTP	43 088	34 784	23,87%	142 318
Industrie	21 793	12 350	76,46%	51 473
Tourisme	20 465	9 698	111,02%	49 735
Services	25 037	14 639	71,03%	61 608
Commerce	34 679	22 499	54,14%	102 310
Transport	24 594	8 580	186,64%	51 761
Montant des Approbations	189 563	116 160	63,19%	524 214
Agriculture	13 991	9 329	49,97%	51 911
BTP	37 334	23 699	57,53%	97 923
Industrie	11 234	9 834	14,23%	39 112
Tourisme	12 487	5 276	136,68%	37 350
Services	18 755	9 835	90,70%	46 061
Commerce	25 518	16 841	51,52%	76 240
Transport	10 405	6 596	57,74%	39 563
Montant des Mises en Force	129 723	81 410	59,35%	388 160
Encours Financiers	629 456	450 649	39,68%	574 517
Total des Engagements	710 854	530 479	34,00%	650 914
Total des Engagements Classés	48 264	35 199	37,12%	30 486
Taux de créances classées	6,79%	6,64%	-	4,68%
Revenus Bruts de Leasing	83 708	60 836	37,60%	283 601
Revenus Nets de Leasing	14 833	10 813	37,18%	51 826
Produits Nets de Leasing	5 595	4 206	33,02%	21 984
Total Charges d'exploitation	2 445	1 971	24,05%	9 267
Structure des Ressources	524 094	372 043	40,87%	478 339
Emprunts Obligataires	220 811	164 928	33,88%	210 145
Autres Emprunts	303 283	207 115	46,43%	268 194
Trésorerie Nette	6 377	8 458	-24,60%	2 708
Capitaux Propres	47 418	45 132	5,07%	47 019

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 Mars 2017 et à fin 2016 sont déterminés compte non tenu du résultat de l'exercice 2016 diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :Les Mises en Force réalisées au cours du 1^{er} trimestre 2017 ont connu une augmentation de 59,35% comparées à la même période de 2016.

Le Taux de créances classées a connu une légère augmentation comparé à la même période de 2016, il est passé de 6,64% à 6,79%.

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 33,02%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Siège social : 2, Rue de Turquie -1001 Tunis

La société Placements de Tunisie -SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité provisoires relatifs au 1^{er} trimestre 2017 :

(En dinars)

INDICATEURS	1 ^{er} Trimestre 2017	1 ^{er} Trimestre 2016	Cumul au 31 Mars 2017	Cumul au 31 Mars 2016	Exercice 2016
Revenus	158 868	111 247	158 868	111 247	2 357 151
Dividendes	119 332	104 107	119 332	104 107	1 608 881
Dividendes reçus sur titres cotés	26 392	26 392	26 392	26 392	1 071 671
Dividendes reçus sur titres non cotés	92 940	77 715	92 940	77 715	537 210
Plus-values	337	87	337	87	550 324
Plus-values sur cession de titres cotés	-	-	-	-	576 136
Plus-values sur cession de titres non cotés	337	87	337	87	-25 812
Autres	39 199	7 053	39 199	7 053	197 946
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	-	-
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions	39 199	7 053	39 199	7 053	197 946
Charges d'exploitation	128 023	122 852	128 023	122 852	280 549
Total des actifs	-	-	13 637 724	15 515 123	15 595 521
Immobilisations financières	-	1 003	-	1 003	9 262 539
Titres cotés	-	1 003	-	1 003	7 601 766
Autres participations	-	-	-	-	1 660 773
Placements à court terme	-1 550 709	-	-1 550 709	-	5 893 600
Titres cotés	-	-	-	-	3 658 929
Autres placements	-1 550 709	-	-1 550 709	-	2 234 671
Prises de participations et cessions de la période					
Prises de participations	-	1 003	-	1 003	1 080
Cessions en coût historique	-	-	-	-	539 793
Créances rattachées aux immob. Financières	26 392	-	26 392	-	459 492
Charges financières	3 756	4 747	3 756	4 747	14 822
Frais sur achat et vente de titres	-	9	-	9	9 888
Dotations aux provisions sur titres cotés	3 756	4 738	3 756	4 738	4 934
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	14 806	85 949	30 223

Faits saillants :

- ♦ Une moins-value potentielle de l'ordre de 18.660 dinars a été constatée sur les actions SICAV Rendement.
- ♦ Une dotation de provision sur les titres Sitex pour environ 3.755 dinars.
- ♦ Une reprise de provision a été constatée sur les titres Carthage ciment et Poulina PGH pour respectivement environ 38.180 dinars et 1.020 dinars.

Commentaires :

- ♦ L'évaluation du portefeuille des actions cotées a été faite en utilisant le cours boursier de clôture à la date du 31 Mars 2017.
- ♦ Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la société.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I sidi Rézig- Mégrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017 :

Indicateurs	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2017	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2016	Variation en %	Exercice comptable 2016
I- Chiffres d'affaires (en DT)	25 883 723	24 031 906	8%	103 343 825
- Chiffre d'affaires local	18 968 537	17 932 630	6%	77 332 737
- Chiffre d'affaires à l'export	6 915 186	6 099 276	13%	26 011 087
- Autres revenus	1 336 318	31 360	-	1 895 567
Total des Revenus	27 220 041	24 063 266	13%	105 239 391
- Production en Valeur (en DT)	26 275 956	26 678 106	-2%	105 144 759
III - Investissement (en DT)	81 451	2 572 963		4 873 967
- Investissement Corporel et Incorporel	81 451	2 572 963		4 873 967
- Investissement Financier (Titres de participation)	-			
- Placements (Fonds Géré)				
IV- Structure de l'endettement (en DT)	22 473 479	22 156 760	1%	21 640 352
- Endettement à Long et Moyen Terme	-			
- Endettement net à court terme	22 473 479	22 156 760	1%	21 640 352
V-Placements en billets de trésorerie & bons de trésor (en DT)	31 700 000	31 700 000	-	31 700 000

* Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs arrêtés au 31/03/2017 sont issues de la comptabilité générale.

Commentaires et Faits saillants au 31/03/2017

- Le chiffre d'affaires global a augmenté durant le 1^{er} trimestre 2017 de (+8%) par rapport à la même période 2016, cette hausse est générée par :

- La progression du chiffre d'affaires local de (+6%) passant de 17 932 630DT au 31/03/2016 à 18 968 537DT au 31/03/2017.

- La progression du chiffre d'affaires export de (+13%), passant de 6 099 276 DT au 31/03/2016 à 6 915 186 DT au 31/03/2017.

- Les revenus globaux ont augmenté de (+13%) pour passer de 24 063 266DT au 31/03/2016 à 27 220 041DT au 31/03/2017.

- Les investissements corporels et incorporels de la période sont de l'ordre de 81 451DT.

-L'endettement à court terme est passé de 22 156 760DT au 31/03/2016 à 22 473 479DT au 31/03/2017.

- La valeur des placements s'élève à 31 700 000 DT au 31/03/2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

(en milliers de Dinars)

	Cumul			Année 2016 (**)
	31-mars-17	31-mars-16 (***)	Variation	
Approbations	166 071	149 404	11,16%	574 687
Mises en Force	108 199	76 898	40,70%	411 088
Encours Financiers	743 949	622 654	19,48%	721 379
Total des Engagements Courants (a)	723 202	602 492	20,04%	704 504
Total des Engagements Classés (b)	48 742	46 432	4,98%	43 078
Total des Engagements (c)=a+b	771 943	648 923	18,96%	747 582
Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)	6,31%	7,16%		5,76%
Ressources d'Emprunts	600 476	516 144	16,34%	566 062
Capitaux Propres (*)	131 237	127 611	2,84%	118 611
Revenus Bruts de Leasing (1)	95 698	82 077	16,59%	351 213
Revenus Nets de Leasing	18 276	15 162	20,54%	65 222
Produit Net de Leasing	8 231	6 607	24,58%	35 874
Total des Charges d'Exploitation	4 201	3 792	10,79%	16 362
Trésorerie Nette	(8 135)	1 899		(10 315)

(*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(**) Données actualisées et non auditées

(***) Données actualisées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : Encours financiers + Impayés

Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + intérêts intercalaires + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances du leasing

Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'Activité	31 mars 2017			31 mars 2016			Variation	Année 2016
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	8 342	0	8 342	7 378	0	7 378	13%	32 940
Industrie	24 024	1 787	25 811	35 099	1 110	36 208	-29%	114 654
Batiments & Travaux Publics	33 523	11	33 534	33 386	0	33 386	0%	119 772
Tourisme (2)	15 913	200	16 113	10 271	0	10 271	57%	50 648
Services & Commerce	77 240	5 031	82 271	56 853	5 307	62 160	32%	256 673
Totaux	159 043	7 029	166 071	142 987	6 417	149 404	11%	574 687

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'Activité	31 mars 2017			31 mars 2016			Variation	Année 2016
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	7 189	0	7 189	3 301	130	3 432	109%	25 173
Industrie	16 834	2 213	19 048	17 053	385	17 438	9%	91 935
Batiments & Travaux Publics	21 566	0	21 566	11 064	0	11 064	95%	74 352
Tourisme (2)	9 121	402	9 523	6 796	0	6 796	40%	39 892
Services & Commerce	50 150	724	50 873	36 093	2 074	38 168	33%	179 735
Totaux	104 859	3 339	108 199	74 308	2 589	76 898	41%	411 088

(2) Ce secteur représente principalement l'activité location de voitures.

Faits Saillants du 1^{er} Trimestre 2017

Augmentation des mises en force de 40,7% en comparaison au 31 mars 2016.

Progression des Produits Nets de Leasing de 24,6% par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Mobilisation au cours du premier trimestre 2017 de 30,6 MDT de ressources extérieures.

Ouverture à BEN AROUS de la 12^e agence de Tunisie Leasing.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

MODERN LEASING

IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5 CENTRE URBAIN NORD
TUNIS MAHRAJANE 1008Modern Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2017

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1 ^{er} Trimestre		Variation en %	Exercice 2016
		2017	2016		
Secteurs	Agriculture	5 959	7 330	-18,70%	25 888
	Industrie	11 548	4 807	140,23%	24 578
	BTP	13 070	2 868	355,72%	40 493
	Tourisme(*)	5 899	1 020	478,33%	8 404
	Services divers, commerce et transport	35 403	18 973	86,60%	96 957
	Montant des Approbations	71 879	34 998	105,38%	196 320
	Agriculture	4 040	6 240	-35,26%	20 905
	Industrie	7 092	1 829	287,75%	12 774
	BTP	10 714	4 462	140,12%	29 678
	Tourisme(*)	2 771	599	362,60%	4 866
	Services divers, commerce et transport	20 629	11 240	83,53%	66 806
	Montant des Mises en forces	45 246	24 370	85,66%	135 029

(*) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 56% pour les approbations et 20% pour les mises en forces.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1 ^{er} Trimestre		Variation en %	Exercice 2016(*)
		2017(**)	2016(*)		
Engagements	Approbations	71 879	34 998	105,38%	196 320
	Mises en force	45 246	24 370	85,66%	135 029
	Encours	306 628	230 085	33,27%	294 427
	Total des engagements en cours	323 816	245 994	31,64%	308 492
	Total des engagements classés	34 577	27 600	25,28%	29 128
	Trésorerie nette	364	3 882	-90,62%	10 432
	Revenus nets de leasing	6 750	5 582	20,92%	23 304
	Revenus bruts de leasing	33 316	27 278	22,14%	116 974
	Produits nets de leasing	3 177	2 575	23,38%	12 051
	Ressources d'emprunt	227 631	186 284	22,20%	221 595
	Capitaux propres avant affectation	-	-	-	39 869
	Total des charges d'exploitation (hors provision)	1 476	1 386	6,49%	6 326

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Approbations : contrats de leasing approuvés.

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré.

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période.

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés.

Revenus bruts de leasing : revenus bruts de leasing + intérêts intercalaires + intérêts sur créances de leasing.

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing.

Produit net de leasing : revenus nets de leasing + produits des placements charges financières.

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus.

Faits saillants du 1^{er} Trimestre 2017 :L'activité de ML durant le 1^{er} trimestre 2017 par rapport à celui de 2016 est caractérisé par:

- Une augmentation des Revenus net de leasing de 20,92%.
- Une augmentation des Produits nets de leasing de 23,38%.
- Une augmentation des Mises en force de 85,66%.
- Une augmentation de l'encours financier de 33,27%.
- Une augmentation des ressources d'emprunt de 22,20%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS***AIR LIQUIDE TUNISIE****Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport*

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

		1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable		Exercice Comptable
Unités		2 017	2 016	2 016
Revenus par type de produits (local & export)	DT	7 747 580	7 195 802	28 748 073
A l'export	DT	1 862 394	1 816 314	6 029 724
Sur le marché Local	DT	5 885 186	5 379 488	22 718 349

		1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable		Exercice comptable
Unités		2 017	2 016	2 016
<i>Volumes de production</i>				
Production totale	Tonnes	7 181	6 454	25 581

		1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable		Exercice comptable
		2 017	2 016	2 016
Marge sur coût matières	DT	6 328 634	6 139 558	23 761 101
Valeur ajoutée brute	DT	4 599 571	4 424 017	16 715 342
Excédent brut d'exploitation	DT	3 065 150	2 830 561	10 762 949
Fonds de roulement	DT	30 035 528	30 308 183	28 359 040
Besoins en fonds de roulement	DT	34 779 524	34 387 506	30 641 008
Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	1 447 813	1 465 271	6 099 177
Endettement net	DT	4 743 996	4 079 323	2 281 968
Investissements		507 550	458 747	5 055 689
Effectif		116	117	112

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2017

- Rappel: Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés de toutes les sociétés du Groupe Air Liquide en Tunisie, et pas seulement de la société Air Liquide Tunisie.
- Par rapport aux données de la même période de l'exercice 2016, une hausse globale de 8% du chiffre d'affaires justifiée par une bonne performance des ventes sur le marché local (+9%) ainsi qu'une augmentation de 3% de nos exportations.
- Augmentation de 11% de la production à fin mars 2017 par rapport à fin mars 2016 provenant essentiellement de l'oxygène et de l'azote.
- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM – SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

	LIBELLES	UNITES	Performances du 1er Trimestre		Variations		2016
			2017	2016	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	Milliers de Dinars	21 828	19 924	1 904	10%	80 283
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de Dinars	21 828	19 924	1 904	10%	80 283
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	119 161	113 793	5 368	5%	470 511
3	INVESTISSEMENT	Milliers de Dinars	606	812	-206	-25%	3 830
	Investissement corporels et incorporels	Milliers de Dinars	606	812	-206	-25%	3 830
	Investissement financiers	Milliers de Dinars					
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars	14 177	13 715	462	3%	14 883
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars	3 501	485	3 016	622%	3 501
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars	826	145	681	470%	1 063
	Crédit de Gestion (Financement Import)	Milliers de Dinars	9 850	13 085	-3 235	-25%	10 319

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels 2017 ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.

Ces informations restent provisoires.

Les Chiffres arrêtés au 31/12/2016 sont conformes aux Rapports du commissaire aux comptes.

Commentaires :

* La société EURO-CYCLES a réalisé au 31 Mars 2017 un chiffre d'affaire de 21 828 MDT, soit une augmentation de 10% par rapport au 31/03/ 2016.

* La production au 31 Mars 2017 a augmenté de 5% par rapport à la même période de 2016.

* Les investissements au 31 Mars 2017 ont été de l'ordre de 606 260 DT, ces investissements correspondent à l'achèvement des travaux de construction du Bâtiment de production des vélos enfants, le Bloc Social pour les personnels et l'Administration.

* Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 14 177 MDT au 31/03/2017, soit une augmentation de 3% par rapport au 31/03/2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir M'chergua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

Indicateurs	Unité	1 ^{er} trimestre			Année 2016
		2017	2016	Var	
Revenus :		14 025	11 845	18%	54 590
<i>Marché local</i>	1000 dt	7 555	5 006	51%	23 975
<i>Marché export</i>		6 470	6 839	-5%	30 615
Production :	1000 dt	14 268	10 746	33%	55 939
Structure de l'endettement		40 259	39 446	2%	45 914
<i>DMLT</i>	1000 dt	20 121	9 313	116%	16 921
<i>DCT</i>		20 138	30 133	-33%	28 993
Placement & liquidité	1000 dt		420		350
Investissement	1000 dt	585	1 598		8 011

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule (**Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF**)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

2) Commentaires des indicateurs :**Revenus**

Le chiffre d'affaires enregistré au 31 mars 2017 a atteint 14,025 millions de dinars contre 11,845 millions de dinars en 2016, **soit +18.4%** et ce malgré la concurrence de plus en plus accrue sur nos marchés traditionnels suite à la stagnation de la demande internationale.

- Suite -

Les revenus du 1^{er} trimestre sur le marché local ont connu une augmentation remarquable de 51% passant de 5,006 millions de dinars à 7,555 millions de dinars.

Pour le marché export, les ventes ont connu une légère diminution de 5% (0.36 millions de dinars) passant de 6,839 millions de dinars durant le premier trimestre 2016 à 6,470 millions en 2017.

Valeur de la production:

La valeur de la production a atteint 14,268 millions de dinars au 31 mars 2017 soit une augmentation de 33% par rapport à la même période de 2016 (10,746 millions de dinars). Cette augmentation est due à l'amélioration du niveau de la production par rapport à la même période de l'année précédente.

Endettement:

L'endettement global au 31/03/2017 atteint 40 259 mDT, soit une diminution de 12% par rapport au 31/12/2016.

Investissements:

Les investissements réalisés courant le 1er trimestre 2017 s'élèvent à 584,7 milles dinars et portent principalement sur l'acquisition du matériel industriel.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR****Siège social : 4Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.**

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

	Indicateurs	Unité	1 ^{ère} trimestre		Du 01/01/ au 31/03		2016
			2017	2016	2017	2016	
1	Chiffre d'affaire	DT	21 522 057	17 192 592	21 522 057	17 192 592	82 068 736
2	Coût de production Global	DT	18 248 545	18 196 164	18 248 545	18 196 164	73 920 642
3	Investissement	DT	377 612	136 629	377 612	136 629	1 082 427
4	Investissement financier	DT	-	-	-	-	47 285
5	Liquidité&Equiv.liquidité	DT	-	-	4 081 634	8 222 457	1 060 519
6	Endettement	DT	-	-	13 188 065	18 112 990	13 188 065
7	Crédits de gestion	DT	-	-	26 279 436	24 032 072	20 483 506

* Les événements marquant le 1er trimestre 2017 par rapport à celui de 2016 se résument comme suit :

- 1) Une augmentation de la production (au cours du 1er trimestre) de l'ordre de **(10.5%)**.
- 2) Une amélioration du cours "de réalisation des ventes" en US\$ de **13.73 %** suite à la hausse du dollar sur le marché international.
- 3) Une meilleure maîtrise et une stabilisation de la marche de la nouvelle unité de production d'acide sulfurique.
- 4) Une conjoncture assez difficile et persistante du secteur du fluorure d'aluminium.
- 5) Le prix du L.M.E connaît une légère amélioration (~= 1800 \$) qui se traduit par un maintien relativement calme de l'activité industrielle internationale.
- 6) Une recherche, avec succès, de nouveaux marchés de fluorure d'aluminium.

N.B : Il est à signaler que les chiffres ci-dessus mentionnés concernent l'activité principale des I.C.F. en l'occurrence, la production du fluorure d'aluminium. Les autres centres d'activité n'ayant pas une réelle influence sur les résultats de l'entreprise.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017

	(Mt. en milliers de dinars)			
	<u>au</u> <u>31/03/2017</u>	<u>au</u> <u>31/03/2016</u>	<u>Var mars</u> <u>2017-16</u>	<u>au</u> <u>31/12/2016</u>
1) PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	127 107	112 425	13,06%	489 296
Intérêts et revenus assimilés	79 200	69 832	13,41%	305 835
Commissions (en produits)	25 154	22 062	14,02%	96 472
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	14 628	12 470	17,30%	55 959
Revenus du portefeuille d'investissement	8 125	8 061	0,79%	31 030
2) CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	44 193	39 885	10,80%	172 418
Intérêts encourus et charges assimilées	43 143	38 697	11,49%	168 112
Commissions encourues	1 050	1 188	-11,62%	4 306
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	82 914	72 540	14,30%	316 878
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 858	1 538	20,81%	6 197
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	39 602	34 167	15,91%	143 546
Frais de personnel	29 939	25 339	18,16%	107 414
Charges générales d'exploitation	9 663	8 828	9,46%	36 132
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	943 710	807 675	16,84%	926 281
Portefeuille Titres Commercial	354 498	347 699	1,96%	373 150
Portefeuille Titres d'Investissement	589 212	459 976	28,10%	553 131
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	4 610 837	4 010 648	14,96%	4 482 854
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	5 653 517	5 078 931	11,31%	5 460 301
Dépôts à vue	2 489 361	2 099 753	18,55%	2 343 868
Comptes d'épargne	1 870 195	1 725 349	8,40%	1 823 171
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	142 504	94 972	50,05%	148 912
10) CAPITAUX PROPRES *	380 664	348 960	9,09%	380 619

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période et celui de l'exercice précédent.

- Suite -

I/ BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 mars 2017 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2017. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 Mars 2017 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2017. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2017 sont rajoutées au résultat.

Les indicateurs d'activité n'ont pas tenu compte de l'impact de la contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires en raison de la non publication des textes d'application ainsi que de la non constitution dudit fonds.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 11.31% par rapport au 31/03/2016. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 18.55% et 8.40%.

Les encours de crédit ont augmenté de 14.96% par rapport à fin mars 2016 pour s'établir à 4.6 milliards de dinars.

Au 31/03/2017, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 82.914 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 14.30% par rapport à mars 2016.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société GAT VIE

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT VIE informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 26/04/2017 à 11h00 au siège social de GAT VIE sis au 92-94 avenue Hédi Chaker-1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016
2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2016
3. Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales
4. Examen et approbation des états financiers de GAT VIE arrêtés au 31/12/2016
5. Affectation du résultat de l'exercice 2016
6. Quitus aux administrateurs
7. Fixation du montant des jetons de présence
8. Mandat des administrateurs pour les exercices 2017, 2018 et 2019
9. Questions diverses

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية
المقر الإجتماعي: 14 نهج برجين مونبليزي 1073 تونس

استدعاء للجلسة العامة العادية

إن المساهمين في رأس مال الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية "كوتيناس" مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الخميس 27 أفريل 2017 على الساعة التاسعة صباحا بمقرها الإجتماعي: 14 نهج بورجين مونبليزي 1073 تونس وذلك للتداول في جدول الأعمال الآتي:

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة لسنة 2016
2. تلاوة التقريرين العام و الخاص لمراقب الحسابات لسنة 2016
3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية لسنة 2016
4. المصادقة على الاتفاقيات المتعلقة بالفصل 200 و ما يليه من مجلة الشركات التجارية
5. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم لسنة 2016
6. تخصيص أرباح سنة 2016
7. تحديد منحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة و أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق
8. تعيين أعضاء بمجلس الإدارة

AVIS DE SOCIETES

إستدعاء للجلسة العامة الخارقة للعادة

الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية
المقر الإجتماعي: نهج برجين موندليزر 1073 تونس

إن المساهمين في رأس مال الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية "كوتيناس" مدعوون لحضور الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم **الخميس 27 أفريل 2017** على الساعة **العاشرة صباحا** بمقرها الإجتماعي: 14 نهج بورجين موندليز 1073 تونس وذلك للتداول في جدول الأعمال الآتي:

- الترفيع في رأس مال الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية "كوتيناس" بإدماج الإحتياطات و تنقيح الفصل 7 من القانون الأساسي تبعا لهذا الترفيع

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Mardi 25 Avril 2017 à 10 heures à l'hôtel SHERATON Avenue de la Ligue Arabe Tunis, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2016.
- 2- Lecture des rapports (général et spécial) du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2016.
- 3- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2016.
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales.
- 5- Approbation des Etats Financiers Consolidés 2016 du Groupe EURO-CYCLES.
- 6- Affectation de résultat de l'exercice 2016 à raison de 1,400 par action.
- 7- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2016.
- 8- Distribution des jetons de présence exercice 2016.
- 9- Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2017-2018 et 2019.
- 10- Questions diverses.
- 11- Formalités et pouvoirs.

2017 - AS - 4460

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Le Conseil d'Administration réunis le 09 Mars 2017 a décidé de convoquer les actionnaires de la Société EURO-CYCLES en Assemblée Générale Extraordinaire le Mardi 25 Avril 2017 à 11.30 heures à l'hôtel SHERATON-Avenue de la Ligue Arabe 1080 Tunis, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

- 1- Modification corrélative des articles 20,23,24,26 et 27 des statuts.
- 2- Questions diverses.
- 3- Formalités et pouvoirs.

2017 - AS - 4461

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

ASSURANCES SALIM

***Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM
lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003***

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « **ASSURANCES SALIM** » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Judi 27 Avril 2017, à 10 h 30 mn** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2016 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016 ;
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2016 ;
- 4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Réaffectation de réserves;
- 7- Affectation du résultat de l'exercice 2016;
- 8- Fixation des jetons de présence des administrateurs et des membres du comité permanent d'audit ;
- 9- Renouvellement du mandat d'administrateurs et désignation d'un nouvel administrateur;
- 10- Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes "G.A.C.";
- 11- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité..

Conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrit sur les registres sociaux huit jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Les autres titulaires d'actions inférieures à 10 peuvent pour être admis dans l'Assemblée Générale Ordinaire se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un « POUVOIR » soit déposé au siège social de la société Trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société sis à l'Immeuble Assurances Salim, Lotissement AFH/ BC5, au Centre Urbain Nord Tunis.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

MODERN LEASING

Siège Social : Immeuble Assurance Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-

Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mardi 02 Mai 2017 à 10h00** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2016
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2016 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016
4. Réaffectation de réserves
5. Affectation des Résultats 2016
6. Quitus aux Administrateurs
7. Nomination d'un Administrateur Indépendant
8. Nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires
9. Renouvellement du mandat d'administrateurs
10. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2016
11. Fixation de la rémunération des Comités
12. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés
13. Pouvoirs

2017 - AS - 4445

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement, Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE ELECTROSTAR SA sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 15 avril 2017 à 10 heures à l'hôtel Acropole sis au Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges Du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital ;
- Augmentation du capital ;
- Droit préférentiel de souscription ;
- Pouvoirs au conseil d'administration ;
- Modification de l'article 6 des Statuts ;
- Formalités légales

2017 - AS - 4416

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

GAT ASSURANCES

Siège Social: 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT ASSURANCES informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 26/04/2017 à 9h30 au siège social de GAT ASSURANCES sis au 92-94 avenue Hédi Chaker-1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2016
3. Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales
4. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2016
5. Affectation du résultat de l'exercice 2016
6. Quitus aux administrateurs
7. Fixation du montant des jetons de présence
8. Désignation des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019
9. Questions diverses

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF du 25 décembre 2001
Siège Social : Green Center Bloc « C » 2ème étage
Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac -1053 Tunis

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le Jeudi 04 mai 2017 à 15 heures** au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2016;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016;
- 3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2016;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Renouvellement du mandat d'administrateurs ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2016;
- 7- Fixation des jetons de présence.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV L'EPARGNANT
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996
Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis

Les actionnaires de **SICAV L'EPARGNANT** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire **le jeudi 4 mai 2017 à 10 heures du matin**, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque (salle de conférence) - Cité des Sciences, 34 rue Hédi Karray –El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016
- 4- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2016
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2016
- 7- Fixation du montant des jetons de présence
- 8- Renouvellement du mandat d'un administrateur
- 9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV L'INVESTISSEUR
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 février 1991
Siège social : Rue Hédi Nouira -1001 Tunis

Les actionnaires de **SICAV L'INVESTISSEUR** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire **le mercredi 3 mai 2017 à 10 heures du matin**, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque - Cité des Sciences, 34 rue Hédi Karray –El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016
- 4- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2016
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2016
- 7- Fixation du montant des jetons de présence
- 8- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 avril 2017, la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT- publie ci-dessous les résolutions adoptées.

Première résolution :

L'Assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital de la société d'un montant de 12.000.000 de Dinars par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 11.200.000 dinars et prélèvement d'un montant de 800.000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible.

Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 12.000.000 d'actions de un dinar chacune, à raison d'une action nouvelle gratuite pour 10 anciennes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de fixer la date du 1er janvier 2016 pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'article 6 des statuts est donc modifié comme suit :

"Le capital est fixé à 132.000.000 de Dinars divisé en 132.000.000 d'actions, d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune, entièrement libérées".

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration, représenté par son Président, pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 avril 2017, la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
 Le Bilan après affectation du résultat comptable,
 L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTÉES**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2016 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au 31/12/2016.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir comme suit le résultat net de l'exercice 2016:

. Résultat net exercice 2016.....	137.496.495 D,102
. Résultats reportés de l'exercice 2015.....	+ 104.502.986 D,712
	241.999.481 D,814
. Réserve légale.....	- 1.500.000 D,000
	240.499.481 D,814
. Compte spécial d'investissement.....	- 25.106.240 D,000
. Compte de réserves spéciales d'investissement.....	- 11.200.000 D,000
	204.193.241 D,814
. Dividendes	- 85 800 000,000
. Résultats reportés de l'exercice 2016.....	118 393 241,814

DIVIDENDE TOTAL PAR ACTION = 0 D,650

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité absolue (89.232.956 pour et 40 contre).

- Suite -

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le montant de 25.106.240 D,000 dans le compte spécial d'investissement et le montant de 11.200.000 D,000 dans le compte de réserves spéciales d'investissement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mohamed BOUSBIA
- Monsieur Pierre CASTEL
- La Société MAGHREB INVESTISSEMENT

et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du Conseil d'Administration fixé à 20.000 Dinars nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des Membres du Comité permanent d'Audit interne fixé à 20.000 Dinars nets par Membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2016 à partir du lundi 8 mai 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

NEUVIEME RESOLUTION :

En application de l'article 13 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'assemblée générale ordinaire prend acte que la Banque Nationale Agricole a déclaré, en date du 20 octobre 2016 (bulletin BVMT du 26 octobre 2016), avoir franchi directement à la baisse le seuil de dix pour cent (10%) de participation dans le capital.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe S.F.B.T.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE**Etats financiers après affectation au 31/12/2016****Bilan**
(en dinar Tunisien)

Actifs	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	3 487 458,286	2 769 022,798
Moins : amortissements	-1 317 445,821	-879 162,587
	2 170 012,465	1 889 860,211
Immobilisations corporelles	352 770 655,011	332 178 576,826
Moins : amortissements	-187 428 489,462	-172 475 195,239
Moins : provisions	-952 788,810	-753 070,810
	164 389 376,739	158 950 310,777
Immobilisations financières	232 712 639,412	199 293 938,120
Moins : provisions	-9 744 225,000	-9 744 225,000
	222 968 414,412	189 549 713,120
Total des actifs immobilisés	389 527 803,616	350 389 884,108
Autres actifs non courants	3 214 643,514	2 821 462,351
Total des actifs non courants	392 742 447,130	353 211 346,459
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	67 047 940,892	68 031 530,230
Moins : provisions	-992 321,183	-841 218,183
	66 055 619,709	67 190 312,047
Clients et comptes rattachés	78 298 186,703	63 519 750,545
Moins : provisions	-9 993 791,655	-9 920 391,711
	68 304 395,048	53 599 358,834
Autres actifs courants	7 735 316,115	7 868 960,533
Moins : provisions	-84 210,000	-84 210,000
	7 651 106,115	7 784 750,533
Placements et autres actifs financiers	3 755 682,445	3 761 091,322
Moins : provisions	-40 915,000	-40 915,000
	3 714 767,445	3 720 176,322
Liquidités et équivalents de liquidités	89 558 937,725	62 366 259,188
Total des actifs courants	235 284 826,042	194 660 856,924
TOTAL DES ACTIFS	628 027 273,172	547 872 203,383

- Suite -

Etats financiers après affectation au 31/12/2016**Bilan**
(en dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	An 31/12/2016	An 31/12/2015
Capitaux propres		
Capital social	132 000 000,000	120 000 000,000
Réserves	20 708 771,134	19 208 771,134
Autres capitaux propres	111 738 548,884	87 500 308,884
Résultats reportés	118 393 241,814	104 502 986,712
Total des capitaux propres après affectation	382 840 561,832	331 212 066,730
Total des capitaux propres après affectation	382 840 561,832	331 212 066,730
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Autres passifs financiers	47 646 577,850	43 835 791,778
Provisions	7 898 887,000	6 298 887,000
Total des passifs non courants	55 545 464,850	50 134 678,778
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	46 520 328,259	50 785 807,325
Autres passifs courants	143 065 038,685	114 057 925,197
Concours bancaires et autres passifs financiers	55 879,546	1 681 725,353
Total des passifs courants	189 641 246,490	166 525 457,875
TOTAL DES PASSIFS	245 186 711,340	216 660 136,653
Total des capitaux propres et des passifs	628 027 273,172	547 872 203,383

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DECISION DE L'AGO DU 11 AVRIL 2017	CAPITAL	RESERVES LEGALES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATIO N	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSE MENT DISPONIBLE	RESERVES SPECIALE D'INVESTISSEM ENT	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	SUBVENTION D'INVESTISSE MNT	RESULTATS REPOTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2016 AVANT AFFECTATION	120 000 000,000	10 500 000,000	8 708 771,134	6 668 318,034	0,000	80 495 810,000	268 180,850	104 502 986,712	137 496 495,102	468 840 561,832
RESERVES LEGALES		1 500 000,000							-1 500 000,000	0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE										0,000
RESERVES POUR REINVEST EXONERE AFFECTE AU CAPITAL						25 106 240,000			-25 106 240,000	0,000
RESERVES SPECIALE D'INVESTISSEMENT					11 200 000,000				-11 200 000,000	0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT										0,000
RESULTATS REPOTES								99 690 255,102	-99 690 255,102	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE								-85 800 000,000		-85 800 000,000
SOLDE AU 31/12/2016 APRES AFFECTATION DE L'AGO	120 000 000,000	12 000 000,000	8 708 771,134	6 668 318,034	11 200 000,000	105 602 050,000	268 180,850	118 393 241,814	0,000	382 840 561,832
DECISION DE L'AGE DU 11 AVRIL 2017										
SOLDE AU 31/12/2016 AVANT AFFECTATION DE L'AGE	120 000 000,000	12 000 000,000	8 708 771,134	6 668 318,034	11 200 000,000	105 602 050,000	268 180,850	118 393 241,814	0,000	382 840 561,832
RESERVES LEGALES										0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE	800 000,000			-800 000,000						0,000
RESERVES POUR REINVEST EXONERE AFFECTE AU CAPITAL										0,000
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENT	11 200 000,000				-11 200 000,000					0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT										0,000
RESULTATS REPOTES										0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE										0,000
SOLDE AU 31/12/2016 APRES AFFECTATION DE L'AGE	132 000 000,000	12 000 000,000	8 708 771,134	5 868 318,034	0,000	105 602 050,000	268 180,850	118 393 241,814	0,000	382 840 561,832

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 avril 2017, la société ELECTROSTAR publie ci-dessous les résolutions adoptées :

1^{ère} Résolution : Validité de la réunion

L'Assemblée Générale Extraordinaire déclare qu'elle a été valablement convoquée et qu'elle est habilitée à délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour tel que défini dans le présent acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2^{ème} Résolution : Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital, l'assemblée décide d'approuver ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

3^{ème} Résolution : Augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur rapport du Conseil d'Administration, et, après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré, décide d'augmenter ledit capital d'un montant de douze millions deux cent cinquante mille dinars (12 250 000 DT) pour le porter ainsi de douze millions deux cent cinquante mille dinars (12 250 000 DT) à vingt-quatre millions cinq cent mille dinars (24 500 000 DT) par la création et l'émission de deux millions quatre cent cinquante (2 450 000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de cinq dinars (5 DT) chacune.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal lors de la souscription. Elles seront toutes nominatives et de catégorie ordinaire.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01 janvier 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

4^{ème} Résolution : Droit préférentiel de souscription :

La souscription à la présente augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droit de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

a- A titre irréductible :

A raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne. A ce titre, aucune souscription indivise ne puisse en résulter.

b- A titre réductible :

Les titulaires de droits de souscription bénéficieront en outre d'un droit de souscription à titre réductible. Les actions non souscrites à titre irréductibles seront attribuées aux titulaires de droits de souscription qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre irréductible, et ce ;proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

c- Souscription publique :

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leurs droits préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront mises à la disposition du public. Un avis sera à cet effet, publié au bulletin officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet, publié au bulletin officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 9 187500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

5^{ème} Résolution : Pouvoirs au conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

6^{ème} Résolution : Modification de l'article 6 des Statuts.

Comme conséquence de la résolution précédente et sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital objet des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

Article 6 (nouveau) : Capital

« Le capital social est fixé à la somme de vingt-quatre millions cinq cent mille dinars (24 500 000 DT). Il est divisé en quatre millions neuf cent mille (4 900 000) actions d'une valeur nominale de cinq dinars (5 DT) chacune, de même catégorie, intégralement libérées. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

7^{ème} Résolution : formalités légales

L'Assemblée générale donne les pouvoirs nécessaires au porteur de copie ou d'extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

-SFBT-

Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord-1082 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **11 avril 2017**, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **12 000 000 de dinars par incorporation de réserves**, par l'émission de **12 000 000 d'actions nouvelles gratuites**, de nominal **1 dinar chacune**, pour le porter ainsi de **120 000 000 de dinars à 132 000 000 de dinars**.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **12 000 000** de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de **11 200 000** dinars et prélèvement d'un montant de **800 000** dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible, et l'émission de **12 000 000 d'actions nouvelles gratuites** de nominal **1 dinar chacune** à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2016**.

Le capital sera ainsi porté de **120 000 000** de dinars à **132 000000** de dinars.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2016**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **4 mai 2017**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2016, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2017**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2017**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du **4 mai 2017**.

AVIS DE SOCIETES

Prorogation de la période de souscription

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis-

La Société Tunisienne de Banque -STB- informe le public qu'elle a décidé de proroger, au **28/04/2017** inclus, la période de souscription à l'«Emprunt Subordonné STB 2017-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5313 du 10/03/2017), qui a été initialement prévue du 13/03/2017 au 14/04/2017 inclus.

2017 - AS - 4505

AVIS DE SOCIETES

Changement de dirigeant

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- 1001Tunis

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 03 avril 2017 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau-Tunis, le conseil d'administration réuni le 30 juin 2016, a décidé de nommer Madame Imen SAIBI en qualité de Directeur Général de la SICAV en remplacement de Monsieur Ali MELLOULI.

2017 - AS - 4506

AVIS

COURBE DES TAUX DU 19 AVRIL 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,350%		
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,410%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,474%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,500%	1 004,718
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		4,667%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		4,718%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		4,770%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		4,821%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,845%	1 003,003
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		4,872%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018	4,924%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,195%	1 003,898
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,265%	919,106
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,374%	1 002,073
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,778%	992,728
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,071%	982,116
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,179%	985,710
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,650%	973,639
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,754%	1 005,969
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,866%	944,756
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,159%	945,101
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,234%		940,569
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,277%	935,269
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,310%	931,792
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,342%	928,623
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,594%		918,212
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,616%	912,696
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,633%		929,632
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,704%		927,267
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,161%		943,914

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	166,483	166,516		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	112,440	112,452		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	96,339	96,349		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,825	14,827		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	108,272	108,283		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,520	1,521		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	106,817	106,898		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,569	40,573		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	54,959	54,964		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	114,298	114,279		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	109,167	109,061		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	129,579	131,355	131,304		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	486,475	495,526	495,324		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	117,159	117,158		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	126,795	126,590		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	136,867	136,824		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	119,701	119,535		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	97,645	97,888		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	145,510	145,497		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	91,947	92,053		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	96,653	96,890		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	141,304	141,137		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	124,289	124,318		
24 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
25 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
26 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	94,226	93,768		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	96,861	96,328		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	19,460	19,452		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
31 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 197,158	2 216,930	2 219,886		
32 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
33 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	109,681	108,029		
34 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	145,111	145,794		
35 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	153,267	154,260		
36 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	15,563	15,622		
37 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 281,541	5 282,973		
38 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 139,007	5 140,893		
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,458	2,472		
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,165	2,174		
41 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,199	1,199		
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,086	1,086		
43 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,076	1,075		
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,065	1,066		
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	108,633	108,675		
46 AL AMANAH ETHICAL FCP *	CGF	25/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
47 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,457	119,470		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
50 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,495	109,646	109,657
51 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,590	104,650	104,660
52 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,622	106,908	106,919
53 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,729	103,864	103,874
54 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,300	105,660	105,673
55 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,273	108,457	108,468
56 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,816	106,145	106,157
57 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,340	103,320	103,329
58 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	104,641	105,659	105,667
59 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,631	103,713	103,723
60 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,647	105,850	105,861
61 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,651	104,781	104,791
62 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,799	108,032	108,044
63 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,174	106,284	106,294
64 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,608	104,763	104,773
65 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	100,057	100,067
66 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,501	105,500	105,509
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,797	104,074	104,086
68 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,915	105,073	105,084
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,558	106,596	106,606
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,987	104,321	104,333
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,411	104,597	104,607
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,134	106,297	106,305
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,709	103,773	103,783

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,598	10,725	10,726
75	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,363	104,575	104,586
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,788	105,193	105,205
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	105,102	106,597	106,611
78	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,515	10,643	10,644
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	57,880	57,199	57,051
80	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	130,496	En dissolution	En cours de liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 435,194	En dissolution	En cours de liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	97,101	96,844	96,790
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,129	17,356	17,349
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	265,726	266,092
85	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	29,731	29,719
86	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 327,393	2 264,549	2 258,175
87	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	72,644	73,456	73,506
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	54,941	55,370	55,391
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	100,102	102,143	102,158
90	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	83,763	86,154	86,074
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	10,916	10,935	10,925
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	11,692	11,584	11,557
93	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,069	13,955	13,893
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	12,328	12,061	12,024
95	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,821	12,881	12,871
96	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	11,441	11,585	11,591
97	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	141,450	140,540	140,533
98	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	138,271	137,634	137,620
99	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	9,394	9,035	8,975
100	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	101,861	101,814	101,941
101	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	82,067	79,814	79,897
102	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	82,732	80,591	80,616
103	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	98,547	99,232	99,309
104	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	93,493	93,196
105	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	102,153	100,176	100,054
106	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	9,719	9,719
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	101,596	100,868	100,240
109	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	139,878	141,056	141,343
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	104,843	104,033	104,096
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	104,328	102,104	102,201
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	197,772	198,774	198,075
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	179,605	181,744	181,466
114	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	156,174	157,340	157,377
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	20,863	20,683
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	143,267	143,466
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	122,894	123,297
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	8 920,675	8 911,286
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,111	8,177
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	84,605	83,866
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	999,688	967,069	971,527
122	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5189,664	5263,188	5282,230
123	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4952,257	4971,218
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	111,981	112,142	112,214
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	8,969	9,149	9,164
126	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 265,099	10 283,993

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en cours de liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société MODERN LEASING publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 02 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes. Mr. Mohamed AMMAR et Mme Sana JAMOSSI DERBEL.

MODERN LEASING			
BILAN ARRETE AUX 31/12/2016			
(En dinars tunisiens)			
ACTIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Liquidités et équivalents de liquidités	1	10 432 083	4 029 964
Créances sur la clientèle		262 150 567	228 006 529
Créances de Leasing : encours financiers		262 162 216	228 077 161
Moins : provisions 1		<8 804 304>	<8 462 951>
	2	253 357 911	219 614 210
Créances de Leasing : impayées		15 714 430	14 248 304
Moins : provisions 2		<10 440 570>	<8 516 557>
	3	5 273 860	5 731 747
Créances de leasing encours		3 518 796	2 660 572
Portefeuille titre de placement	4	6 000 000	0
Portefeuille titres d'investissement	5	5 397 307	5 545 991
titres d'investissement		5 978 476	6 041 476
Moins : provisions 3		<581 169>	<495 485>
Valeurs immobilisées	6	1 420 936	1 057 494
Immobilisations propres		4 244 716	3 592 110
Moins : Amortissement		<2 823 781>	<2 534 616>
Autres Actifs	7	6 830 400	11 079 895
TOTAL DES ACTIFS		292 231 294	249 719 873

MODERN LEASING**BILAN ARRETE AUX 31/12/2016**

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<u>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</u>			
PASSIFS			
Dettes envers les établissements financiers	8	6 411	6 411
Dettes envers la clientèle	9	1 886 673	2 110 366
Emprunt et dettes rattachées	10	221 595 293	195 947 270
Fournisseurs et comptes rattachés	11	23 148 076	7 804 010
Autres passifs courants	12	3 294 304	2 213 828
Total des passifs		249 930 756	208 081 885
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	35 000 000
Réserves légale		1 115 359	996 412
Autres réserves		3 445 539	3 483 539
Prime liée au capital		0	0
Réserves fond social		157 737	117 092
Modifications comptables		0	176 208
Résultat reportés		149 997	413 313
Total des capitaux propres avant résultat		39 868 633	40 186 564
Résultat de l'exercice		2 431 904	1 451 423
Total des capitaux propres après résultat	13	42 300 537	41 637 987
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		292 231 294	249 719 873

MODERN LEASING

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En dinars tunisiens)

31/12/2016 31/12/2015

ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de financement en faveur de la clientèle	28 616 925	14 345 251
Engagements sur titres	0	0
Engagements donnés	28 616 925	14 345 251

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties Reçues	2 915 850	2 500 000
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	47 762 799	42 296 527
Valeurs des biens, objet de leasing	236 840 115	203 798 073
Engagements reçus	287 518 764	248 594 600

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Emprunts obtenus non encore encaissés	8 000 000	0
---------------------------------------	-----------	---

MODERN LEASING

ETAT DE RESULTAT

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Intérêt de crédit bail		23 304 102	19 908 537
Autres produits d'exploitation		1 770 277	1 168 221
Variation des produits réservés		<169 890>	<241 978>
Charges financières nettes		<12 966 103>	<12 062 711>
Produit du portefeuille commercial et d'investissement		112 242	168 709
Produits nets	14	12 050 627	8 940 778
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Charges de personnel	15	<3 030 671>	<2 574 684>
Dotation net aux provisions créances douteuses	16	<2 095 476>	<1 903 064>
Dotation sur titres	17	<85 684>	<95 106>
Dotations aux amortissements des immo propres	18	<289 164>	<342 956>
Dotations pour risques et charges		<200 000>	<43 719>
Autres charges d'exploitation	19	<3 007 137>	<2 183 785>
Total des charges d'exploitation		<8 708 132>	<7 143 315>
Résultat d'exploitation		3 342 495	1 797 463
Autres gains ordinaires	20	132 065	245 480
Autres pertes ordinaires		<3 387>	<10 769>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 471 173	2 032 174
Impôt sur les sociétés	21	<766 309>	<580 751>
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 704 864	1 451 423
Eléments extraordinaires		<272 959>	0
Résultat net de l'exercice		2 431 904	1 451 423
Effet de la modification comptable		0	176 208
Résultat net de l'exercice après modification comptable		2 431 904	1 627 631

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(En dinars tunisiens)

31/12/2016 **31/12/2015*****Flux de trésorerie liés à l'exploitation***

Encaissements reçus des clients	141 532 564	121 885 940
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-137 578 446	-141 533 647
Sommes versés au personnel et aux	-2 740 579	-2 254 078
Titres de placement	-6000000	0
Intérêts payés CMT	-13 513 366	-12 198 558
Autres flux de trésorerie	-3 932 676	-2 878 240
Etat impôts et taxes payés	-569 709	-486 794
Encaissement restitution TVA	5 697 737	0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-17 104 475	-37 465 377

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-652 606	-215 790
Enc. de la cession d'immo. Propres	0	567 800
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	-300 000	-475 000
Enc de la cession. d'immo. Financières	350 500	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-602 106	-122 990

Flux de trésorerie liés au financement

Encaissement. suite à l'émission d'actions	0	10 000 000
Dividendes et autres distributions	-1 749 749	-1 000 000
Encaissement. provenant des emprunts	375 000 000	378 750 000
Remboursements d'emprunts	-349 141 550	-350 167 026
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	24 108 700	37 582 974

<i>Variation de trésorerie</i>	6 402 119	-5 393
Trésorerie au début de l'exercice	4 023 553	4 028 946
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	10 425 672	4 023 553

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » arrêtés au 31/12/2016, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de cette norme, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de leasing.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère

général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « MODERN LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- d) Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- e) Détermination de la provision collective à constater

d. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a institué l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Placement à court terme et à long terme :

2.4.1 Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

2.4.2 Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise..

2.4.3 Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif. Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts. Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.5. Départ à retraite :

La société a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

2.6. Contrôle fiscal :

La société a fait l'objet d'une vérification approfondie en matière de TVA pour les exercices 2014 et 2015 et sur les autres impôts, droits et taxes (Impôts sur les sociétés, TFP, contribution au FOPROLOS, Retenue à la source, contribution conjoncturelle exceptionnelle, Redevance au profit de la caisse de compensation, les acomptes provisionnels et la TCL) au titre des exercices 2012, 2013 et 2014.

La société a reçu le 17 octobre 2016 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie réclamant :

- un complément d'impôt sur les sociétés de 531 376 DT (414 206 DT en principal et 117 170 DT en pénalités de retard).
- Et une correction à la baisse du report de l'impôt sur les sociétés à la fin de l'exercice 2014 de 358 229 DT.
- Et une correction à la baisse du report de la TVA à la fin de l'exercice 2015 de 140 000 DT

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2016, à **10 432 083 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Banques	10 429 733	4 029 357	6 400 376
Caisse	2 350	607	1 743
Total	10 432 083	4 029 964	6 402 119

Note 2 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2016, le montant des encours financiers a atteint **253 357 911 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations	Notes
Immobilisations données en Leasing	26 073 529	28 443 099	-2 369 570	
Amortissements Leasing	-24 734 474	-27 100 380	2 365 906	
Créances immobilisées	262 472 859	228 133 907	34 338 952	
Sous-total	263 811 914	229 476 626	34 335 288	2.1
Intérêt perçus d'avance	-1 649 698	-1 399 465	-250 233	
<u>Créances de leasing : encours financiers</u>	<u>262 162 216</u>	<u>228 077 161</u>	<u>34 085 055</u>	
Provisions sur encours	-7 434 792	-7 157 631	-277 161	2.2
Provisions collectives	-1 351 021	-1 200 749	-150 272	
Provisions additionnelle	-18 492	-104 571	86 080	
Total des provisions	-8 804 304	-8 462 951	-341 354	
Valeurs Nettes	<u>253 357 911</u>	<u>219 614 210</u>	<u>33 743 701</u>	2.2

Note 2.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 31 décembre 2016 a atteint **271 773 153 DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

		En Principal		En Intérêts			
Libellé		A plus d'un an et	A plus de cinq ans	A moins d'un an	A plus d'un an et	A plus de cinq ans	Total
		moins de cinq ans			moins de cinq ans		
Loyer	85 619 179	172 120 687	6 072 048	21 518 539	25 652 651	591 609	311 574 713
Total		263 811 914			47 762 799		311 574 713

Note 2.2 – Encours nets des provisions :

Au 31 Décembre 2016, le montant des encours nets des provisions a atteint **253 357 911 DT** et se détaille par classe de risque comme suit :

Classe de risque	Engagement bruts 31/12/2016	Produits perçus d'avance	Provisions			Encours nets au 31/12/2016
			Au 31/12/2016	Dotation/ Reprise	Au 31/12/2016	
Classe A	183 338 418	-398 520		-	-	182 939 898
Classe B 1	61 710 032	-484 290		-	-	61 225 741
Classe B 2	3 541 253	-7 996	-19 745	12 769	-6 975	3 526 281
Classe B 3	3 380 233	-2 367	-156 344	95 343	-61 002	3 316 865
Classe B 4	11 841 977	-756 525	-7 086 113	-299 194	-7 385 307	3 700 146
Provisions collectives			-1 200 749	-150 272	-1 351 021	-1 351 021
Total	263 811 914	-1 649 698	-8 462 951	-341 354	-8 804 304	253 357 911

Note 3 – Créances de leasing impayées et engagements nets

Note 3.1 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 31 décembre 2016, un solde net de **5 273 860DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Créances clients	15 714 430	14 248 304	1 466 126
Provisions pour dépréciation comptes clients	-8 628 962	-6 874 839	-1 754 123
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494	0
Marges réservées	-1 544 114	-1 374 224	-169 890
Total	5 273 860	5 731 747	-457 887

La structure des impayés, provisions sur impayés et marges réservées par classe de risque au 31/12/2016, se présente comme suit :

Classe de risque	Valeur brute 31/12/2016	Provisions			Marges réservés et produits réservés suite relocations et consolidations
		Au 31/12/2015	Dotation/Reprise	Au 31/12/2016	Au 31/12/2016
Classe A	1 585	-	-	-	-
Classe B 1	4 581 382	-	-	-	-
Classe B 2	816 544	-272 410	128 965	-143 445	-144 207
Classe B 3	1 496 565	-424 642	-257 638	-682 280	-260 174
Classe B 4	8 818 353	-6 177 787	-1 625 450	-7 803 237	-1 407 227
Total	15 714 430	-6 874 839	-1 754 123	-8 628 962	-1 811 608

Note 3.2 – Analyse classification des actifs

Libellé	Classe A	Classe B 1	Classe B 2	Classe B 3	Classe B 4	Total
Créances de leasing encours financiers	183 338 418	61 710 032	3 541 253	3 380 233	11 841 977	263 811 913
Impayés	1 585	4 581 382	816 544	1 496 565	8 818 353	15 714 430
Contrat en instance de mise en force	3 518 796					3 518 796
Intérêts payés d'avance	-398 520	-484 290	-7 996	-2 367	-756 525	-1 649 698
Créances de leasing encours financiers	186 460 279	65 807 123	4 349 801	4 874 432	19 903 806	281 395 442
Avances reçues	1 505 807	14 968	0	0	0	1 520 775
Encours global	184 954 472	65 792 156	4 349 801	4 874 432	19 903 806	279 874 667
Engagement hors bilan	25 500 854	3 116 072	0	0	0	28 616 925
Total engagement	210 455 326	68 908 227	4 349 801	4 874 432	19 903 806	308 491 592
Marges réservés	0	0	144 207	260 174	1 407 227	1 811 608
Provisions individuelles	0	0	150 420	743 282	15 170 052	16 063 754
Provisions additionnelles					18 493	18 493
Couvertures des actifs classés B2, B3 et B4	0	0	294 628	1 003 456	16 595 771	17 893 855
Provisions collectives	1 014 016	337 004	0	0	0	1 351 021
Couvertures des clients classés en A et B1	1 014 016	337 004	0	0	0	1 351 021
Ratio des actifs non performants (B2, B3, B4)			1,41%	1,58%	6,45%	9,44%
Ratio de couverture des actifs non performants par les provisions et les agios réservés			6,77%	20,59%	83,38%	61,43%

Note 3.3 – Analyse par type de matériels

L'analyse des encours financiers par type de matériel se présente comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Matériels roulant	230 810 163	192 489 089	38 725 673
Matériels spécifiques	31 286 837	31 115 119	-1 059 024
Immobilier	17 429 343	18 721 257	4 974 738
Total	279 526 343	242 325 464	42 641 386

Note 3.4 – Analyse par secteur d'activité

L'analyse des encours financiers par secteur d'activité se présente comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Bâtiment et travaux publics	50 775 400	41 019 455	9 755 945
Industrie	27 211 397	26 470 895	740 502
Tourisme	4 404 567	4 121 434	283 133
Commerce et service	149 904 156	127 506 954	22 397 202
Agriculture	47 230 823	43 206 726	4 024 097
Total	279 526 343	242 325 464	37 200 879

Note 4- Portefeuille titrescommercial :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **6 000 000 DT** et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Certificat de dépôt	6 000 000	0	6 000 000
Total	<u>6 000 000</u>	<u>0</u>	<u>6 000 000</u>

Note 5- Portefeuille titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **5 398 307 DT** et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Immobilisations financières	5 978 476	6 041 476	-63 000
Provisions sur immobilisations financières	<581 169>	<495 485>	-85 684
Total	<u>5 397 307</u>	<u>5 545 991</u>	<u>-148 684</u>

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/15	Mouvements 2016		Valeurs au 31/12/16	Provisions				Valeurs Nettes au 31/12/16
		Acquisition/ Reclassement	Cession ou remboursement		Déc. 2015	Dotations	Reprise	Déc. 2016	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	5 187	6 270	0	11 457	3 627
SALIM	372 936	0	0	372 936	0	0	0	0	372 936
SIMSICAR	900 075	0	0	900 075	0	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	0	199 990
SMT	25 000	0	-25000	0	25 000	0	-25000	0	0
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	0	115 000	0
SIFIB	498	0	0	498	0	0	0	0	498
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	0	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR	4 306 895	300000	-338000	4 268 895	341 268	104 414	0	445 682	3 823 213
Fonds gérés ATID	100 000	0	0	100 000	3 032	0	0	3 032	96 968
<i>Total</i>	6 041 476	300 000	-363 000	5 978 476	495 485	110 684	-25 000	581 169	5 397 307

Le portefeuille titres au 31/12/2016 s'analyse comme suit:

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 31/12/16	Provision au 31/12/2016	Valeur nette au 31/12/2016
STIMEC	140 000	1 400	1,00%	15 084	11 457	3 627
SALIM	2 660 000	46 617	1,75%	372 936	0	372 936
SIMSICAR	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	10,00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	0
SIFIB				498	0	498
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR				4 268 895	445 682	3 823 213
Fonds gérés ATID				100 000	3 032	96 968
<i>Total</i>				<i>5 978 476</i>	<i>581 169</i>	<i>5 397 307</i>

Note 6 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2016 un total net de **1 420 936 DT** et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 31/12/15</u>	<u>Acquisition 2016</u>	<u>Cession 2016</u>	<u>Val. Brute au 31/12/16</u>	<u>Amort au 31/12/15</u>	<u>Dotations 2016</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 31/12/16</u>	<u>VCN au 31/12/16</u>
Logiciels	1 785 294	115 532	0	1 900 826	-1 537 647	-168 932	0	-1 706 579	194 247
Terrain	134 384	68 313	0	202 697	0	0	0	0	202 697
Constructions	316 021	387 378	0	703 399	-34 350	-10 194	0	-44 544	658 855
A.A.I.	343 039	5 003	0	348 041	-200 561	-29 636	0	-230 196	117 845
M.M.B.	145 905	13 541	0	159 446	-78 922	-15 910	0	-94 831	64 614
Matériel Informatique	532 085	14 367	0	546 452	-511 823	-26 721	0	-538 545	7 908
Autres matériels	55 135	4 658	0	59 793	-40 025	-3 386	0	-43 411	16 382
Matériel roulant	258 789	0	0	258 788	-131 289	-34 385	0	-165 674	93 114
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	21459	43 815	0	65 274	0	0	0	0	65 274
<u>Total</u>	<u>3 592 110</u>	<u>652 607</u>	<u>0</u>	<u>4 244 716</u>	<u>-2 534 616</u>	<u>-289 164</u>	<u>0</u>	<u>-2 823 781</u>	<u>1 420 936</u>

Note 7 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **6 830 400 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Note
Frais d'émission des emprunts	334 910	293 836	41 075	
Fournisseurs, avances et acomptes	2 415 129	3 205 238	-790 110	
Prêts au personnel long terme	85 818	63 364	22 454	
Cautionnements	950	950	0	
Prêts au personnel court terme	204 501	172 436	32 066	
Charges comptabilisées d'avance	326 192	276 639	49 553	
Etat, impôts et taxes	3 345 924	7 015 100	-3 669 176	7.1
Compte d'attente	137 273	95 059	42 214	
Débiteurs divers	1 153	14 296	-13 143	
Produits à recevoir	37 172	1 599	35 572	
<i>Total brut</i>	6 889 023	11 138 517	-4 249 494	
Provisions pour dépréciations des actifs courants	-58 623	-58 623	0	
<i>Total</i>	6 830 400	11 079 895	-4 249 494	

Note 7.1 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint **3 345 924** au 31 décembre 2016 détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Retenue à la source sur placement et jetons de présence	18 088	17 368	720
Acomptes prévisionnels	522 675	133 163	389 512
Crédit d'impôt	0	401 274	-401 274
Crédit de TVA	2 762 610	6 417 221	-3 654 612
Retenue à la source ATAWA	42 552	46 074	-3 522
Total	3 345 924	7 015 100	-3 669 176

Note 8 – Dettes envers les établissements financiers :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2016, à **6 411 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Banques	6 411	6 411	0
Total	6 411	6 411	0

Note 9 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **1 886 673 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Clients créditeurs	1 886 673	2 110 366	-223 693
Total	1 886 673	2 110 366	-223 693

Note 10 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **221 595 293 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2015	Accords / Souscription	Reclassements renouvellement abonnements	Règlements	Solde au 31/12/2016	Note
Emprunts à long terme	66 539 860	55 000 000	-31 607 410	0	89 932 450	10.1
Emprunts à court terme	23 457 024	0	33 107 410	-27 441 551	29 122 884	10.2
Emprunt obligataire	26 000 000	0	0	-5 200 000	20 800 000	
Découvert mobilisé et crédit relais	3 000 000	10 000 000	0	-13 000 000	0	
Certificat dépôt et de leasing	75 000 000	310 000 000	-110 000 000	-195 000 000	80 000 000	
Intérêts courus	2 209 566		1 986 958	-2 209 566	1 986 958	10.3
Intérêts payés d'avances	-259 180		-247 001	259 180	-247 001	
Total	195 947 270	375 000 000	-106 760 043	-242 591 937	221 595 293	

Note 10.1 – Emprunts à long terme :

Le montant des emprunts à long terme a atteint 89 932 450 DT, au 31 décembre 2016, détaillé comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2015	Accords / Souscription	Reclassements ou règlements	Solde au 31/12/2016
Crédit BH	27 333 648	0	7 429 624	19 904 024
Crédit BIAT	1 206 348	0	1 206 348	0
Crédit AMEN BANK	9 089 691	5 000 000	5 199 873	8 889 818
Crédit BTE	6 927 229	5 000 000	3 008 257	8 918 973
Crédit TQB	857 143	0	571 429	285 714
Crédit ATTIJARI BANQUE	9 525 801	5 000 000	3 198 244	11 327 557
Crédit STB	5 250 000	10 000 000	5 000 000	10 250 000
Crédit BNA	3 750 000	5 000 000	2 250 000	6 500 000
Crédit ATB	2 600 000	3 000 000	2 000 000	3 600 000
Crédit EL BARAKA	0	10 000 000	1 743 636	8 256 364
Crédit BIRD	0	12 000 000		12 000 000
Total	66 539 860	55 000 000	31 607 410	89 932 450

Note 10.2 – Emprunts à court terme :

Le montant des emprunts à court terme a atteint **29 122 885 DT** au 31 décembre 2016, détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2015	Reclassements/ Renouvellements/ Abonnements	Règlements	31/12/2016
Échéance à - 1 an/Emprunt BH	8 805 391	7 429 624	8 816 355	7 418 660
Échéance à - 1 an/Emprunt BIAT	1 441 799	1 206 348	1 441 799	1 206 349
Échéance à - 1 an/Emprunt AMEN BANK	3 992 681	5 199 873	4 542 682	4 649 872
Échéance à - 1 an/Emprunt BTE	1 802 721	3 008 257	2 006 282	2 804 695
Échéance à - 1 an/Emprunt TQB	571 429	571 429	571 429	571 429
Échéance à - 1 an/Emprunt ATTIJARI	2 043 003	3 198 244	2 413 003	2 828 244
Échéance à - 1 an/Emprunt STB	3 000 000	6 500 000	5 000 000	4 500 000
Échéance à - 1 an/Emprunt BNA	1 000 000	2 250 000	1 250 000	2 000 000
Échéance à - 1 an/Emprunt ATB	800 000	2 000 000	1 400 000	1 400 000
Échéance à - 1 an/Emprunt ELBARAKA		1 743 636	0	1 743 636
Total	23 457 024	33 107 410	27 441 551	29 122 885

Note 10.3 – Intérêts courus :

Les intérêts courus et non échus sur les crédits bancaires s'élèvent à **1 986 958 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Intérêts sur crédit BH	30 825	45 978	-15 153
Intérêts sur crédit BTE	134 554	67 746	66 808
Intérêts sur crédit AMEN BANK	43 868	77 647	-33 779
Intérêts sur crédit ALBARAKA BANK	236 886	235 531	1 355
Intérêts courus ZITOUNA	112 465	108 986	3 479
Intérêts courus ATTIJARI	16 178	22 649	-6 471
Intérêts courus STB	54 496	76 284	-21 788
Intérêts courus emprunt obligataire	1 174 203	1 467 754	-293 551
Intérêts courus ATB	29 958	39 176	-9 218
Agios débiteurs 4ème trimestre	13 972	67 816	-53 845
Intérêts courus BIRD	139 555	0	139 555
Total	1 986 958	2 209 566	-222 608

Les mouvements enregistrés sur le poste emprunts et dettes rattachés sont récapitulés dans le tableau suivant:

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BTE 2014	4 146 452	0	918 846	3 227 606	2 236 721	990 885
BTE 2015	4 583 498	0	883 875	3 699 623	2 745 651	953 973
BTE 2016	0	5 000 000	203 561	4 796 439	3 936 601	859 838
TOTAL BTE	8 729 950	5 000 000	2 006 282	11 723 668	8 918 973	2 804 695
STB 2012	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
STB 2012	1 500 000	0	1 000 000	500 000	0	500 000
STB 2015	4 750 000	0	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
STB 2016		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
STB 2016		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
TOTAL STB	8 250 000	10 000 000	3 500 000	14 750 000	10 250 000	4 500 000
BIAT 2010	250 000		142 857	107 143	0	107 143
BIAT 2010	250 000		142 857	107 143	0	107 143
BIAT 2010	500 000		285 714	214 286	0	214 286
BIAT 2010	648 148		370 370	277 778	0	277 778
BIAT 2010	1 000 000		500 000	500 000	0	500 000
TOTAL BIAT	2 648 148	0	1 441 799	1 206 349	0	1 206 349
AMEN BANK 2010	214 286		142 857	71 429	0	71 429
AMEN BANK 2010	750 000		500 000	250 000	0	250 000
AMEN BANK 2010	500 000		285 714	214 286	0	214 286
AMEN BANK 2011	321 429		142 857	178 571	35 714	142 857
AMEN BANK 2011	803 571		357 143	446 429	89 286	357 143
AMEN BANK 2011	700 000		200 000	500 000	300 000	200 000
AMEN BANK 2014	1 381 584		391 800	989 783	569 154	420 629

AMEN BANK 2014	1 400 000		400 000	1 000 000	600 000	400 000
AMEN BANK 2014	2 000 000		500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
AMEN BANK 2014	800 000		200 000	600 000	400 000	200 000
AMEN BANK 2015	1 311 503		272 309	1 039 193	745 664	293 529
AMEN BANK 2015	950 000		200 000	750 000	550 000	200 000
AMEN BANK 2015	950 000		200 000	750 000	550 000	200 000
AMEN BANK 2015	1 000 000		200 000	800 000	600 000	200 000
AMEN BANK 2016		2 000 000	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 2016		1 000 000	50 000	950 000	750 000	200 000
AMEN BANK 2016		2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000
TOTAL AMEN	13 082 372	5 000 000	3 992 681	13 539 691	8 889 818	4 649 873
TQB	1 428 571		571 429	857 143	285 714	571 429
TOTAL TQB	1 428 571	0	571 429	857 143	285 714	571 429
BH 2009	315 178		315 178	0		
BH 2009	586 176		586 176	0		
BH 2010	620 355		492 978	127 377		127 377
BH 2010	997 011		655 111	341 901		341 901
BH 2010	581 773		322 646	259 127		259 127
BH 2010	284 579		162 025	122 553		122 553
BH 2011	882 088		304 858	577 230	254 461	322 769
BH 2011	939 743		298 365	641 378	328 370	313 008
BH 2011	469 872		149 182	320 689	164 185	156 504
BH 2012	1 882 563		597 158	1 285 404	658 381	627 023
BH 2012	506 839		147 479	359 359	204 504	154 855
BH 2012	2 748 517		730 180	2 018 336	1 245 333	773 004
BH 2013	3 639 204		673 465	2 965 740	2 245 865	719 875
BH 2013	3 807 839		673 054	3 134 784	2 431 631	703 153

BH 2014	8 234 446		1 279 928	6 954 517	5 585 579	1 368 939
BH 2015	9 642 857		1 428 571	8 214 286	6 785 714	1 428 571
TOTAL BH	36 139 039	0	8 816 355	27 322 683	19 904 024	7 418 660
ATTIJARI 2012	2 500 000		714 286	1 785 714	1 071 429	714 286
ATTIJARI 2014	4 425 805		614 717	3 811 087	3 151 129	659 958
ATTIJARI 2015	4 643 000	0	714 000	3 929 000	3 215 000	714 000
ATTIJARI 2016		5 000 000	370 000	4 630 000	3 890 000	740 000
TOTAL ATTIJARI	11 568 805	5 000 000	2 413 003	14 155 801	11 327 557	2 828 244
BNA 2015	4 750 000	0	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
BNA 2016		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
TOTAL BNA	4 750 000	5 000 000	1 250 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
ATB 2015	3 400 000	0	800 000	2 600 000	1 800 000	800 000
ATB 2016		3 000 000	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000
TOTAL ATB	3 400 000	3 000 000	1 400 000	5 000 000	3 600 000	1 400 000
CREDIT BIRD		12 000 000	0	12 000 000	12 000 000	0
TOTAL BIRD	0	12 000 000	0	12 000 000	12 000 000	0
CREDIT AL BARAKA		10 000 000	0	10 000 000	8 256 364	1 743 636
TOTAL AL BARAKA	0	10 000 000	0	10 000 000	8 256 364	1 743 636
EMPRUNT OBLIGATAIRE	26 000 000	0	5 200 000	20 800 000	15 600 000	5 200 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	26 000 000	0	5 200 000	20 800 000	15 600 000	5 200 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	115 996 885	55 000 000	30 591 550	139 855 336	105 532 450	34 322 886

CERTIFICAT DE LEASING ET DE DEPOT

AL BARAKA BANK	35 000 000	110 000 000	110 000 000	35 000 000	35 000 000	
TOTAL AL BARAKA BANK	35 000 000	110 000 000	110 000 000	35 000 000	35 000 000	

BANQUE ZITOUNA	15 000 000	60 000 000	60 000 000	15 000 000		15 000 000
TOTAL AL BANK ZITOUNA	15 000 000	60 000 000	60 000 000	15 000 000		15 000 000
SICAV BHO	7 500 000	61 000 000	56 000 000	12 500 000		12 500 000
TOTAL SICAV BHO	7 500 000	61 000 000	56 000 000	12 500 000		12 500 000
ASSURANCE SALIM	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000		2 500 000
TOTAL ASSURANCE SALIM	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000		2 500 000
SICAV TANIT	2 500 000	27 000 000	25 500 000	4 000 000		4 000 000
TOTAL SICAV TANIT	2 500 000	27 000 000	25 500 000	4 000 000		4 000 000
TUNISIE SICAV	1 000 000	2 000 000	3 000 000	0		0
TOTAL TUNISIE SICAV	1 000 000	2 000 000	3 000 000	0		0
ATTIJARI OBL SICAV	5 000 000	16 000 000	16 500 000	4 500 000		4 500 000
TOTAL ATTIJARI OBL SICAV	5 000 000	16 000 000	16 500 000	4 500 000		4 500 000
SICAV ENTREPRISE	1 000 000	0	1 000 000	0		0
TOTAL SICAV ENTREPRISE	1 000 000	0	1 000 000	0		0
ATTIJARI SICAR	3 500 000	15 000 000	15 000 000	3 500 000		3 500 000
TOTAL ATTIJARI SICAR	3 500 000	15 000 000	15 000 000	3 500 000		3 500 000
FCP DYNAMIQUE	0	2 500 000	1 500 000	1 000 000		1 000 000
TOTAL FCP DYNAMIQUE	0	2 500 000	1 500 000	1 000 000		1 000 000
CERTIFICAT DE DEPOT QNB	2 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL QNB	2 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CERTIFICAT DE LEASING ET DE DEPOT	75 000 000	300 000 000	295 000 000	80 000 000	35 000 000	45 000 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CREDIT RELAIS BH	0	10 000 000	10 000 000	0	0	0
DECOUVERT MOBILISE BH	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
TOTAL AUTRES CREDIT COURT TERME	3 000 000	10 000 000	13 000 000	0	0	0

Note 11 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2016, un solde **23 148 076 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Fournisseurs Leasing	22 260 265	7 290 631	14 969 634
Fournisseurs divers	887 810	513 379	374 432
Total	23 148 076	7 804 010	15 344 066

Note 12– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2016 à **3 294304 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Etat, impôts et taxes	388 247	295 407	92 840
CNSS à payer	183 626	193 294	-9 669
Compte d'attente	127 123	89 775	37 349
Tantièmes à payer	3 333	3 333	0
Dividendes à payer	444	193	251
Assurance Groupe	0	1 144	-1 144
Impôts sur les bénéfices	766 309	580 751	185 559
Contribution conjoncturelle	272 959	0	272 959
Charges à payer	894 146	717 506	176 640
Provisions pour congés payés	182 509	124 081	58 428
Provisions pour risques	363 956	163 956	200 000
Produits Constatés d'Avance	111 652	44 387	67 265
Total	3 294 304	2 213 828	1 080 476

Note 13 – Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Capital social	35 000 000	35 000 000	0
Reserves légale	1 115 360	996 412	118 948
Autres réserves	3 141 047	3 483 539	<342 492>
Prime liée au capital	0	0	0
Réserves fond social	304 492	117 092	187 400
Modifications comptables	157 737	176 208	<18 471>
Résultat reportés	149 997	413 313	<263 316>
Total des capitaux propres avant résultat	39 868 632	40 186 564	<317 931>
Résultat de l'exercice (1)	2 431 904	1 451 423	980 481
Total des capitaux propres après résultat	42 300 537	41 637 987	662 550

Nombre d'action (2) **7 000 000** **6 000 000**

Résultat par action (1)/(2) **0,347** **0,242**

(A) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **42 300 537 DT** et s'analyse comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Prime liée au capital</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Modification Comptable</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2015	35 000 000	996 412	3 179 047	0	304 492	117 092	413 313	176 208	1 451 423	41 637 987
Affectation modification comptable 31/12/2015							176 208	-176 208	0	0
Réserves réinvestissement 2014 devenus libre			-338 000				338 000			0
Affectation du résultat		118 947	300 000			60 000	972 476		-1 451 423	0
Dividendes							-1 750 000			-1 750 000
Crédits non remboursables						-19 355				-19 355
Résultat de l'exercice									2 431 904	2 431 904
<u>Solde au 31/12/2016</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 115 360</u>	<u>3 141 047</u>	<u>0</u>	<u>304 492</u>	<u>157 737</u>	<u>149 997</u>	<u>0</u>	<u>2 431 904</u>	<u>42 300 537</u>

Note 14 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2016 à **12 05027 DT** et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations	Note
<u>Loyers leasing</u>	23 305 043	19 910 647	3 394 396	
<u>Dotation aux amortissements des immobilisations</u>	-941	-2 110	1 169	
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	23 304 102	19 908 537	3 395 565	
- Dotation marge	-578 746	-429 212	-149 534	
- Reprise marge	408 856	187 234	221 622	
<u>Variations des marges réservées</u>	-169 890	-241 978	72 088	
<u>Autres produits d'exploitation</u>	1 770 277	1 168 221	602 055	
- Intérêts de retard	1 155 706	720 740	434 965	
- Services annexes	614 571	447 481	167 090	
<u>Charges Financières nettes</u>	-12 966 103	-12 062 711	-903 393	14.1
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	112 242	168 709	-56 467	
			0	
<u>Produits nets de leasing</u>	12 050 627	8 940 778	3 109 849	

Note 14.1 – Charges financières :

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2016 à **12 966 1003 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Intérêts sur certificat de trés SICAV BHO	543 900	637 773	-93 873
Intérêts sur certificat de trés ASS SALIM	168 209	165 628	2 581
Intérêts sur certificat de trés TANIT LA POSTE	365 217	180 384	184 832
Intérêts sur certificat de trés ATTIJARI SICAR	295 362	93 782	201 580
Intérêts sur certificat de trés TUNISIE SICAV	43 222	286 781	-243 559
Intérêts sur certificat de trés ZITOUNA	1 049 628	1 063 120	-13 491
Intérêts sur certificat de trés ATTI OBLI	332 487	206 747	125 739
Intérêts sur certificat de trés TUNISIAN EQUIT FUND	0	11 032	-11 032
Intérêts sur certificat de trés TUNISIAN PRUD FUND	0	8 667	-8 667
Intérêts sur certificat de trés SICAV PLUS	0	11 463	-11 463
Intérêts sur certificat de trés SICAV ENTREPRISE	2 160	51 850	-49 689
Intérêts sur certificat de trés ATTIJARI DYNAMIQUE	39 453	0	39 453
Intérêts sur emprunts et certificat - Al Baraka Bank	2 331 643	1 803 732	527 911
Intérêts sur emprunts – BH	2 009 786	2 431 529	-421 744
Intérêts sur emprunts – BIAT	117 631	214 827	-97 196
Intérêts sur emprunts – BTE	756 431	559 884	196 547
Intérêts sur emprunts – ATB	351 647	200 685	150 962
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	905 848	901 816	4 033
Intérêts sur emprunts – TQB	66 761	107 444	-40 683
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	863 407	660 713	202 693
Intérêts sur emprunts – STB	609 141	471 393	137 748
Intérêts sur emprunts – BNA	410 304	49 541	360 763
Intérêts sur emprunts obligataires	1 396 449	1 690 000	-293 551
Intérêt certificat dépôt QNB	141 995	45 194	96 801

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Intérêts sur emprunts –BIRD	139 555	0	139 555
Pertes de changes	16 402	6 368	10 034
Agios débiteurs	59 621	240 458	-180 836
Autres charges financières	12 500	2 592	9 908
Total charges financières	13 028 760	12 103 405	925 355
Agios créditeurs et intérêts des placements	62 656	36 584	26 073
Gain de change	0	4 110	-4 110
Total charges financières nettes	12 966 103	12 062 711	903 393

Note 15 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **3030671 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Salaires primes et compléments de salaires	1 902 965	1 552 128	350 837
Charges connexes aux salaires	460 866	431 071	29 796
Cotisations de sécurités sociales et assurance groupe	605 172	543 345	61 827
Variation de la provision pour congés à payer	61 668	48 140	13 528
Total	3 030 671	2 574 684	455 987

Note 16 – Dotations nettes (des Reprises) sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2016, à **3 030 671 DT**. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés ets'analyse comme suit :

Libellés	Provisions au 31/12/2015	Dotations (Reprises) sur impayés	Dotations (Reprises) sur encours	Total des dotations ou des Reprises	Provisions au 31/12/2016
Classe A	-	-	-	-	-
Classe B 1	-	-	-	-	-
Classe B 2	292 154	-128 965	-12 769	-141 734	150 420
Classe B 3	580 987	257 638	-95 343	162 295	743 282
Classe B 4	13 263 900	1 625 450	299 194	1 924 643	15 188 544
Provisions collectives	1 200 748		150 272	150 272	1 351 020
Total	15 337 789	1 754 123	341 354	2 095 476	17 433 266

Note 17 – Dotations (Reprises) sur titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **85 684 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variation
STIMEC	6 270	-2 995	9 265
Ciment de Bizerte	0	89 243	-89 243
Topic	0	2371,359	-2 371
Sotacib	13 981	1 544	12 437
Tunisie Tube	0	4 943	-4 943
STRC	53 433	0	53 433
SMT	-25 000	0	-25 000
GOLDEN BOODY	37 000	0	37 000
Total	85 684	95 106	-9 422

Note 18 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à : **289 164 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	variation
Logiciels	168 932	177 628	-8 696
Constructions	10 194	6 320	3 874
A.A.I.	29 636	28 457	1 179
M.M.B.	15 910	16 715	-806
M. Informatiques	26 721	62 444	-35 723
Autres matériels	3 386	4 156	-770
Matériels roulants	34 385	47 236	-12 851
Total	289 164	342 956	-53 792

Note 19 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à **3 007 137 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Achats de matières et fournitures	203 080	202 610	470
Total des achats	203 080	202 610	470
Charges locatives	308 254	275 494	32 760
Entretiens et réparations	331 255	154 024	177 231
Primes d'assurances	29 937	106 182	-76 246
Total des services extérieurs	669 446	535 701	133 745
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	287 487	212 474	75 013
Publicités, publications, relations publiques	582 703	152 737	429 967
Déplacements, missions et réceptions	84 823	92 236	-7 412
Frais postaux et de télécommunications	146 958	138 443	8 515
Services bancaires	48 876	39 244	9 632
Divers services extérieurs	61 463	48 690	12 772
Total des autres services extérieurs	1 212 311	683 824	528 487
Jetons de présence	112 500	80 625	31 875
Rémunération des membres de comité d'audit , de risque et de crédit	19 563	21 063	-1 500
Autres charges diverses	96 859	81 650	15 208
Total des charges diverses	228 922	183 338	45 583
Impôts et taxes sur rémunération	46 267	44 828	1 440
TCL	61 897	50 622	11 274
Droits d'enregistrement et de timbres	44 182	77 834	-33 653
Contribution Conjoncturelle	0	0	0
Autres impôts et taxes	18 097	41 742	-23 645
Total des impôts et taxes	170 443	215 026	-44 583
Résorption des autres actifs	146 971	69 775	77 195
Commission / C A	294 645	208 491	86 154
Commission SIFIB	15 001	23 002	-8 001
BVMT bourse de Tunis	9 001	9 012	-11
Commissions de gestion SIMSICAR	42 925	41 881	1 043
Autres commissions (14 393	11 125	3 268
Total des commissions	375 964	293 510	82 454
Total	3 007 137	2 183 785	823 352

Note 20 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2016 à **132 065 DT**. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés.

Note 21 – Impôt sur les bénéfices :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellés	31/12/2016	31/12/2015
Impôt sur les sociétés	766 309	580 751

Le décompte fiscal de la société au 31/12/2016 se présente comme suit:

DECOMPTE FISCAL AU 31/12/2016

BENEFICE COMPTABLE I	3 471 172,838
-----------------------------	----------------------

Réintégration provisions clients	3 521 910,996
Réintégration provisions Collective	150 271,754
Réintégration provisions provision Risque et Charges	200 000,000
Réintégration pertes	3 368,595
Réintégration cadeaux	13 048,961
Réintégration provisions titres	110 683,986
Déduire reprises titres	-25 000,000
Déduire dividendes	-85 679,250
Déduire provision congé 2015	-48 140,023
BENEFICE FISCAL	7 311 637,857

BENEFICE AVANT DEDUCTION	7 311 637,857
PROVISIONS DEDUCTIBLES 100% B IMPOSABLE	3 521 910,996
PROVISIONS DEDUCTIBLES provision collective	150 271,754
BENEFICE AVANT REINVESTISSEMENT	3 639 455,107
REINVESTISSEMENT EXONORE	1 450 000,000
BENEFICE APRES REINVESTISSEMENT	2 189 455,107
IMPOT 35%	766 309,287

IMPOT CONJONCTUREL 7,5%	272 959,133
MIN D'IMPOT 20%	727 891,021
BENEFICE APRES IMPOT	2 431 904,418

Note 22 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du de l'année 2016 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2016 avec un solde de 10 425 672 DT contre 4 023 553 DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de 17 104 475 DT à la clôture de l'exercice 2016 contre un solde négatif de 37 465 377 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le solde de la trésorerie au 31 décembre 2016 dont le montant s'élève à 10 425 672 Dinars se détaille comme suit:

Libelle	31/12/2016	31/12/2015
Liquidités et équivalents de liquidités	10 432 083	4 029 964
Dettes envers les établissements financiers	6 411	6 411
Total	10 425 672	4 023 553

Note 23 – Informations sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1. Convention de Gestion du financement en leasing du projet de construction du nouveau siège de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis avec la BH:

La Banque de l'Habitat a confié à la société Modern Leasing la mission de gestion sous forme de leasing de l'opération de financement de la construction du nouveau siège de la faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis à EL MOUROUJ ainsi que la gestion d'un compte spécial intitulé « opération construction FSEG EL MOUROUJ » ouvert auprès la BH.

La société Modern Leasing percevra dans le cadre cette convention une commission de 0,5% H.TVA calculée sur la base du montant des pré loyers et des loyers facturés en HTVA.

Le montant des produits constatés en 2016 est de 12 493 Dinars.

2- Conventions conclues avec la « SIM SICAR » : Fonds Gérés

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « MODERN LEASING », la société « SIM SICAR » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « MODERN LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2016 s'élève à 42 925 Dinars. A la date de clôture de l'exercice 2016, les fonds gérés par la société « SIM SICAR » totalisent 4 268 895 Dinars.

3. Convention de Location siège avec ASSURANCE SALIM

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la Modern Leasing a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2016 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **269 229 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

4. Assurances souscrites auprès de l'ASSURANCE SALIM

La société « MODERN LEASING » a souscrit auprès de la société « ASSURANCES SALIM » des polices d'assurances pour un total de **240 491 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice 2016 en dinars
Assurance groupe	145 300
Assurance Automobile	13 357
Assurance Multirisque professionnelle	6 051
Assurance Accident individuel	3 526
Assurances Responsabilité Civile	1 002
Assurance Retraite	71 255
Total	240 491

5. Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « SIFIB » :

La société « MODERN LEASING » a conclu avec la Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en bourse « BH INVEST » (filiale de la BH, ex SIBFIB) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Au terme de cette convention, la « BH INVEST » percevra une rétribution forfaitaire de **15 000 Dinars** hors taxes par an en contrepartie des services fournis.

6. Contrat de leasing

Le détail des contrats de leasing conclus entre la MODERN LEASING et les parties liées se présente comme suit:

Bénéficiaire	Montant du crédit	Taux	Encours	Produits constatés
STIMEC	832 003	9,50%	416420	31 940
SIFIB	128 000	9,50%	42921	5623
Total	960 003		459 341	37 563

7. Emprunts et certificat de leasing et dépôt avec les parties liées

Les encours des emprunts et des certificats de dépôt et de leasing avec les parties liées se détaillent comme suit :

Libellé	Crédits bancaires	Emprunts obligataire	Certificat de leasing	Total des encours	Charges financières
BH	27 322 684	608 800	-	27 931 484	2 009 786
ASSURANCE SALIM	-	800 000	2 500 000	3 300 000	168 209
SICAV BHO	-	2 000 000	12 500 000	14 500 000	543 900
BARAKA	10 000 000 -	-	35 000 000	35 000 000	2 331 643
Total	27 322 684	3 408 800	50 000 000	80 731 484	5 053 538

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « MODERN LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **292 231 294 Dinars** et un bénéfice net avant modification comptable de **2 431 904 Dinars**, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I – Rapport sur les états Financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société «Modern Leasing», comprenant le bilan au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2016 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que la société a reçu le 17 octobre 2016 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie réclamant :

- un complément d'impôt sur les sociétés de 531 376 DT (414 206 DT en principal et 117 170 DT en pénalités de retard) et une correction à la baisse du report de l'impôt sur les sociétés à la fin de l'exercice 2014 de 358 229 DT.
- Et une correction à la baisse du report de la TVA à la fin de l'exercice 2015 de 140 000 DT

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société dans les délais et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux. La société a considéré qu'une provision d'un montant de 200 000 DT est suffisante pour couvrir les risques liés aux principaux chefs de redressement réclamés par l'administration fiscale.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question

II - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé dans le cadre de nos travaux, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles :

1. Nous avons, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Mars 2017
Les commissaires aux comptes

P/ CMA P/JSC

Mr.Mohamed AMMAR

Sana JAMOSSI DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU
TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

1-En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n° 2016-48, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités.

2-Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

1- Conventions conclues avec la Banque de l'Habitat :

1.1. Emprunts :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « Banque de l'Habitat » au cours de l'exercice 2016, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 Décembre 2016 :

- Crédits moyens terme

Exercice d'octroi	Principal	Marge	Encours en Dinars au 31/12/2016
2015	10 000 000	2,00%	8 214 286
2014	10 000 000	2,00%	6 954 517
2013	5 000 000	2,00%	3 134 784
2013	5 000 000	2,00%	2 965 740
2012	5 000 000	2,00%	2 018 336
2012	1 000 000	1,75%	359 359
2011	1 000 000	1,75%	320 689
2011	4 000 000	1,75%	1 285 404
2011	2 000 000	1,50%	641 378
2011	2 000 000	1,50%	577 230
2010	1 000 000	1,25%	259 127
2010	1 000 000	1,25%	122 553
2010	4 000 000	1,25%	341 901
2010	3 000 000	1,25%	127 377
Total	58 500 000		27 322 683

Le montant des charges financières de l'exercice 2016 au titre de ces crédits s'élève à **2 009 786 Dinars**.

1.2. Gestion du financement en leasing du projet de construction du nouveau siège de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis :

La Banque de l'Habitat a confié à la société Modern Leasing la mission de gestion sous forme de leasing de l'opération de financement de la construction du nouveau siège de la faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis à EL MOUROUJ ainsi que la gestion d'un compte spécial intitulé « opération construction FSEG EL MOUROUJ » ouvert auprès la BH.

La société Modern Leasing percevra dans le cadre cette convention une commission de 0,5% H.TVA calculée sur la base du montant des pré-loyers et des loyers facturés en HTVA.

Le montant des produits constatés en 2016 est de **12 493 Dinars**.

1.3. Emprunt obligataire

Le montant souscrit par la Banque de l'Habitat au titre de l'emprunt obligataire émis par la société Modern Leasing s'élève à **761 000 Dinars**. L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2016 à **608 800 Dinars**. Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **40 873 Dinars**.

2- Conventions conclues avec la « SIM SICAR » : Fonds Gérés

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « MODERN LEASING », la société « SIM SICAR » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « MODERN LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2016 s'élève à **42 925 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2016, les fonds gérés par la société « SIM SICAR » totalisent **4 268 895 Dinars**.

3- Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

3.1. Certificat de dépôt

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « SICAV BHO » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par certificat de dépôt.

Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
1 000 000,000	7,20%	06/12/2015	25/01/2016
1 000 000,000	7,20%	22/12/2015	21/01/2016
2 000 000,000	7,20%	23/12/2015	01/02/2016
2 000 000,000	7,20%	24/12/2015	12/02/2016
1 500 000,000	7,20%	29/12/2015	28/01/2016
2 500 000,000	7,10%	04/01/2016	14/03/2016
1 000 000,000	7,20%	29/07/2016	17/09/2016
2 000 000,000	7,20%	11/07/2016	30/08/2016
2 000 000,000	7,20%	30/06/2016	19/08/2016
1 500 000,000	7,20%	26/06/2016	15/08/2016
1 000 000,000	7,20%	24/06/2016	13/08/2016
1 500 000,000	7,20%	07/05/2016	26/06/2016
1 000 000,000	7,20%	05/05/2016	24/06/2016
1 000 000,000	7,20%	09/06/2016	29/07/2016
2 000 000,000	7,20%	22/05/2016	11/07/2016
2 000 000,000	7,20%	11/05/2016	30/06/2016
1 000 000,000	7,20%	20/04/2016	09/06/2016
2 000 000,000	7,20%	02/04/2016	22/05/2016
2 000 000,000	7,20%	22/03/2016	11/05/2016
1 500 000,000	7,20%	18/03/2016	07/05/2016
1 000 000,000	7,20%	16/03/2016	05/05/2016
1 000 000,000	7,20%	01/03/2016	20/04/2016
2 000 000,000	7,20%	12/02/2016	02/04/2016
2 000 000,000	7,20%	01/02/2016	22/03/2016
1 500 000,000	7,20%	28/01/2016	18/03/2016
1 000 000,000	7,20%	25/01/2016	16/03/2016
1 000 000,000	7,20%	21/01/2016	01/03/2016
1 000 000,000	7,20%	13/08/2016	22/09/2016
1 500 000,000	7,20%	15/08/2016	24/09/2016
2 000 000,000	7,20%	19/08/2016	28/09/2016
2 000 000,000	7,20%	30/08/2016	19/10/2016
1 000 000,000	7,20%	17/09/2016	16/11/2016
1 000 000,000	7,20%	22/09/2016	11/11/2016
1 500 000,000	7,20%	24/09/2016	23/11/2016
2 000 000,000	7,20%	28/09/2016	27/12/2016
2 000 000,000	7,20%	21/10/2016	20/12/2016
1 000 000,000	7,20%	11/11/2016	21/12/2016
1 000 000,000	7,20%	18/11/2016	28/12/2016
1 500 000,000	7,20%	23/11/2016	23/12/2016
4 500 000,000	7,20%	23/12/2016	21/02/2017
3 000 000,000	7,20%	29/12/2016	27/02/2017
5 000 000,000	7,20%	29/12/2016	18/01/2017

Le total des charges financières comptabilisées en 2016 s'élève à **543 900 Dinars**.

3.2. Emprunt obligataire

En 2012, la société Modern Leasing a émis un emprunt obligataire avec un taux de 6,5 %. Le montant souscrit par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » à la date du 31 Décembre 2016 s'élève à **2 500 000 Dinars**. L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2016 à **2 000 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **134 274 Dinars**.

4- Conventions conclues avec la société « ASSURANCES SALIM » :

4.1. Certificat de dépôt

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
2 000 000	7,40%	13/03/2015	12/03/2016
500 000	7,40%	26/03/2015	25/03/2016
500 000	7,00%	25/03/2016	25/03/2017
2 000 000	7,00%	12/03/2016	12/03/2017

Les charges financières comptabilisées en 2016 au titre de ces opérations s'élèvent à **168 209 Dinars**.

4.2. Location siège

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la Modern Leasing a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2016 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **269 229 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

4.3. Assurances

La société « MODERN LEASING » a souscrit auprès de la société « ASSURANCES SALIM » des polices d'assurances pour un total de **240 491 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

<u>Police</u>	<u>Charges de l'exercice 2016 en dinars</u>
Assurance groupe	145 300
Assurance Automobile	13 357
Assurance Multirisque professionnelle	6 051
Assurance Accident individuel	3 526
Assurances Responsabilité Civile	1 002
Assurance Retraite	71 255
Total	240 491

4.4. Emprunt obligataire

Le montant souscrit par l'ASSURANCES SALIM au titre de l'emprunt obligataire émis par la société Modern Leasing à la date du 31 Décembre 2016 s'élève à **1 000 000 Dinars**. L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2016 à **800 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **53 710 Dinars**.

5- Conventions conclues avec la société « EL BARAKA »

La société « Modern Leasing » a conclu, avec la société « EL BARAKA BANK » deux conventions cadre pour la coopération financière :

- La première en date du 11 mars 2009 modifiée en date du 03 août 2011 pour un montant de 25.000.000 Dinars.

-La deuxième en date du 30 novembre 2015 pour un montant de 10.000.000 Dinars conclues entre la société Modern Leasing et la société EL BARAKA,

Le détail des souscriptions intervenues au cours de l'exercice, ainsi que celles obtenues au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

Montant Nominal	Taux	Du	Au
500 000,000	7,02%	22/10/2015	22/01/2016
5 000 000,000	7,00%	06/11/2015	06/02/2016
5 000 000,000	7,00%	10/11/2015	10/02/2016
700 000,000	7,00%	11/11/2015	11/02/2016
1 000 000,000	7,00%	11/11/2015	11/02/2016
4 300 000,000	7,00%	12/11/2015	12/02/2016
1 000 000,000	7,00%	21/11/2015	21/02/2016
1 000 000,000	7,00%	26/11/2015	26/02/2016
10 000 000,000	6,80%	07/12/2015	07/12/2016
1 000 000,000	6,55%	16/12/2015	16/03/2016
1 500 000,000	6,55%	25/12/2015	25/03/2016
1 500 000,000	6,55%	25/12/2015	25/03/2016
2 500 000,000	6,55%	30/12/2015	30/03/2016
500 000,000	6,53%	22/01/2016	22/04/2016
5 000 000,000	6,50%	06/02/2016	06/05/2016
5 000 000,000	6,50%	10/02/2016	10/05/2016
700 000,000	6,50%	11/02/2016	11/05/2016
1 000 000,000	6,50%	11/02/2016	11/05/2016
4 300 000,000	6,50%	12/02/2016	12/05/2016
1 000 000,000	6,50%	21/02/2016	21/05/2016
1 000 000,000	6,50%	26/02/2016	26/05/2016
1 000 000,000	6,47%	16/03/2016	16/06/2016
1 500 000,000	6,47%	25/03/2016	25/06/2016
1 500 000,000	6,47%	25/03/2016	25/06/2016
2 500 000,000	6,47%	30/03/2016	30/06/2016
500 000,000	6,45%	22/04/2016	22/07/2016
5 000 000,000	6,49%	06/05/2016	06/08/2016
5 000 000,000	6,49%	10/05/2016	10/08/2016
700 000,000	6,49%	11/05/2016	11/08/2016
1 000 000,000	6,49%	11/05/2016	11/08/2016
4 300 000,000	6,49%	12/05/2016	12/08/2016
1 000 000,000	6,49%	21/05/2016	21/08/2016
1 000 000,000	6,49%	26/05/2016	26/08/2016
1 000 000,000	6,50%	16/06/2016	16/09/2016
1 500 000,000	6,50%	25/06/2016	25/09/2016

Montant Nominal	Taux	Du	Au
1 500 000,000	6,50%	25/06/2016	25/09/2016
2 500 000,000	6,50%	30/06/2016	30/09/2016
500 000,000	6,46%	22/07/2016	22/10/2016
5 000 000,000	6,57%	06/08/2016	06/11/2016
5 000 000,000	6,57%	10/08/2016	10/11/2016
700 000,000	6,57%	11/08/2016	11/11/2016
1 000 000,000	6,57%	11/08/2016	11/11/2016
4 300 000,000	6,57%	15/08/2016	15/11/2016
1 000 000,000	6,57%	21/08/2016	21/11/2016
1 000 000,000	6,57%	26/08/2016	26/11/2016
1 000 000,000	6,45%	16/09/2016	16/12/2016
1 500 000,000	6,45%	25/09/2016	25/12/2016
1 500 000,000	6,45%	25/09/2016	25/12/2016
2 500 000,000	6,45%	30/09/2016	30/12/2016
500 000,000	6,51%	22/10/2016	23/01/2017
5 000 000,000	6,58%	06/11/2016	06/02/2017
5 000 000,000	6,58%	10/11/2016	11/02/2017
700 000,000	6,58%	11/11/2016	11/02/2017
1 000 000,000	6,58%	11/11/2016	11/02/2017
4 300 000,000	6,58%	15/11/2016	15/02/2017
1 000 000,000	6,58%	21/11/2016	21/02/2017
1 000 000,000	6,58%	26/11/2016	26/02/2017
10 000 000,000	6,73%	07/12/2016	07/12/2017
1 000 000,000	6,48%	16/12/2016	16/03/2017
1 500 000,000	6,48%	25/12/2016	25/03/2017
1 500 000,000	6,48%	25/12/2016	25/03/2017
2 500 000,000	6,48%	30/12/2016	30/03/2017

Par ailleurs la société Modern leasing a obtenu auprès de la société EL BARAKA courant l'exercice 2016 un crédit moyen terme pour un montant de 10.000.000 Dinars au taux de 6,75%

Les charges financières de l'exercice 2016 au titre de ces opérations s'élèvent à **2 331 643 Dinars**.

6- Convention conclue avec la société « BH INVEST » Ex SIFIB :

6-1- La société « MODERN LEASING » a conclu avec la Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en bourse « BH INVEST » (filiale de la BH, ex SIFIB) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la « BH INVEST » percevra une rétribution forfaitaire de **15 000 Dinars** hors taxes par an en contrepartie des services fournis.

6-2- La société « Modern leasing » a conclu, deux contrats de location au profit de la société « BH INVEST » portant sur deux voitures de tourisme pour un montant de **128 200 Dinars**.

Ces contrats, sont conclus au taux de 9,5% et sur une période de trois années pour le matériel de transport et de sept années pour le matériel d'exploitation.

L'encours des financements au 31 décembre 2016 s'élève à **42 921 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **5 623 DT**.

7- Convention conclue avec la société « STIMEC » :

La société « Modern leasing » a conclu six contrats de location au profit de la société « STIMEC » portant sur une voiture de tourisme et deux véhicules utilitaires pour un montant de **113 651 Dinars** et du matériel d'exploitation pour un montant de **718 351 Dinars**.

Ces contrats, sont conclus au taux de 9,5% et sur une période de cinq années pour le matériel de transport et de sept années pour le matériel d'exploitation.

L'encours des financements au 31 décembre 2016 s'élève à **416 420 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **31 940 DT**.

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements pris par la société MODERN LEASING envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

II-1 Rémunération du directeur général :

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au Directeur Général y compris les primes et avantages sociaux, à la clôture de l'exercice 2016, s'est élevée à **116 388 Dinars** dont **13790 Dinars** au titre des charges patronales (CNRPS, TFP et FOPROLOS).

Par ailleurs, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction, un quota de 500 litres de carburant par mois et d'une prise en charge du téléphone mobile à concurrence de 200 dinars par mois.

II-2 Jetons de présence :

Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Exécutif sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

II-3 Indemnité servie au président du conseil :

Une indemnité annuelle brute de **4500 Dinars** a été servie au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration du 09 Mars 2015.

III- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 mars 2017

Les commissaires aux comptes

P/ CMAP/ JSC

Mr. Mohamed AMMAR

Sana JAMOSSI DERBEL

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV L'EPARGNANT

SICAV L'EPARGNANT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **04 mai 2017**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Karim DEROUICHE.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016 (Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2016	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	<u>318 100 830</u>	<u>272 018 881</u>
Obligations et valeurs assimilées		318 100 830	272 018 881
Placements monétaires et disponibilités		<u>90 377 377</u>	<u>126 735 880</u>
Placements monétaires	5	89 839 415	126 594 589
Disponibilités		537 962	141 291
Créances d'exploitation	6	<u>795 444</u>	<u>152 542</u>
TOTAL ACTIF		<u>409 273 651</u>	<u>398 907 303</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	567 949	546 538
TOTAL PASSIF		<u>567 949</u>	<u>546 538</u>
ACTIF NET			
Capital	8	390 881 102	381 183 684
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 073	928
Sommes distribuables de l'exercice		17 821 527	17 176 153
ACTIF NET		<u>408 705 702</u>	<u>398 360 765</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>409 273 651</u>	<u>398 907 303</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2016	Année 2015
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>14 865 773</u>	<u>13 940 466</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 865 773	13 940 466
Revenus des placements monétaires	10	<u>5 765 927</u>	<u>6 634 588</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>20 631 700</u>	<u>20 575 054</u>
Charges de gestion des placements	11	(2 395 130)	(2 410 218)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>18 236 570</u>	<u>18 164 836</u>
Autres produits		15 785	15 214
Autres charges		(13)	(11)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>18 252 342</u>	<u>18 180 039</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(430 815)	(1 003 886)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>17 821 527</u>	<u>17 176 153</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		430 815	1 003 886
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(28 696)	1 813 952
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		288 651	(1 739 874)
Frais de négociation de titres		(35)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>18 512 262</u>	<u>18 254 117</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2016	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>18 512 262</u>	<u>18 254 117</u>
Résultat d'exploitation	18 252 342	18 180 039
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(28 696)	1 813 952
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	288 651	(1 739 874)
Frais de négociation de titres	(35)	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(17 219 935)</u>	<u>(17 071 097)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>9 052 610</u>	<u>(15 997 574)</u>
Souscriptions		
- Capital	203 352 396	210 921 777
- Régularisation des sommes non distribuables	783	(28 778)
- Régularisation des sommes distribuables	7 687 809	7 933 858
Rachats		
- Capital	(193 902 988)	(225 984 377)
- Régularisation des sommes non distribuables	(12 693)	26 304
- Régularisation des sommes distribuables	(8 072 697)	(8 866 358)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>10 344 937</u>	<u>(14 814 554)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	398 360 765	413 175 319
En fin de l'exercice	408 705 702	398 360 765
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	3 871 524	4 024 537
En fin de l'exercice	3 967 498	3 871 524
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103,013</u>	<u>102,895</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>4,43%</u>	<u>4,34%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 318.100.830 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		310 236 816	318 100 830	77,83%
Obligations		154 856 100	158 988 408	38,90%
AB SUB 2010	30 000	1 799 400	1 823 934	0,45%
AB SUB 2010	20 000	1 199 600	1 215 956	0,30%
ABSUB 2011-1	20 000	1 000 000	1 012 835	0,25%
AMEN BANK 2006	10 000	100 000	103 866	0,03%
AMENBANK 2009 A	20 000	1 066 200	1 077 917	0,26%
AMENBANK A 2008	15 000	699 960	722 297	0,18%
AMENBANK B 2008	25 000	1 500 000	1 551 551	0,38%
AMENBANK2009 B	30 000	1 599 300	1 615 744	0,40%
AIL 2012-1	5 000	100 000	103 025	0,03%
AIL 2013-1 F	10 000	400 000	413 133	0,10%
AIL 2013-1 F	2 900	116 000	119 809	0,03%
AIL 2013-1 V	10 000	400 000	412 193	0,10%
AIL 2014-1	20 000	1 200 000	1 229 376	0,30%
AIL 2015-1 B	15 000	1 500 000	1 537 938	0,38%
ATB 2007/1 D	50 000	3 200 000	3 296 423	0,81%
ATB SUB2009 A2	40 000	1 500 000	1 536 979	0,38%
ATBSUB2009 B1	10 000	800 000	822 488	0,20%
ATL 2010-2	20 000	400 000	400 046	0,10%
ATL 2012-1	10 000	200 000	205 769	0,05%
ATL 2013-1	20 000	1 600 000	1 660 332	0,41%
ATL 2013-2	20 000	1 600 000	1 611 615	0,39%
ATL 2013-2	10 000	800 000	805 807	0,20%
ATL 2014-1	15 000	900 000	941 616	0,23%
ATL 2014-2	10 000	1 000 000	1 036 408	0,25%
ATL 2014-2	5 000	500 000	518 204	0,13%
ATL 2014-3 C	10 000	1 000 000	1 055 580	0,26%
ATL 2014-3 C	10 000	1 000 000	1 055 580	0,26%
ATL 2014-3 C	20 000	2 000 000	2 111 161	0,52%
ATL 2015-1 C	30 000	3 000 000	3 088 264	0,76%
ATL 2015-2 C	40 000	4 000 000	4 210 055	1,03%
ATL 2016-1 C	30 000	3 000 000	3 095 293	0,76%
ATL 2008SUB	5 000	200 000	204 020	0,05%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	5 000 000	5 050 959	1,24%
ATTIJARI LEASING 2013-1 C	20 000	1 600 000	1 609 710	0,39%
ATTIJARI LEASING 2012-2	10 000	428 600	429 382	0,11%
ATTIJARI LEASING 2014-1 C	20 000	2 000 000	2 067 338	0,51%
ATTIJARI LEASING 2015-2	24 000	1 920 000	1 921 944	0,47%
ATTIJARI LEASING 2016-1	30 000	3 000 000	3 081 534	0,75%
ATTIJARI LEASING 2015-1	20 000	2 000 000	2 086 505	0,51%
ATTIJARI LEASING 2014 B	20 000	2 000 000	2 001 699	0,49%
BH V 2013-1	10 000	571 000	585 081	0,14%

BH 2009 A	20 000	1 230 000	1 230 000	0,30%
BH 2013-1	10 000	571 000	586 829	0,14%
BH SUB 2015 B	50 000	5 000 000	5 177 534	1,27%
BH SUB 2016-1 B	50 000	5 000 000	5 196 438	1,27%
BNA 2009 SUB	28 000	1 492 680	1 540 027	0,38%
BTE 2009	49 000	1 470 000	1 488 099	0,36%
BTE 2010 A	20 000	800 000	809 112	0,20%
BTE 2011 B	10 000	800 000	835 628	0,20%
BTE 2016 B	50 000	5 000 000	5 000 000	1,22%
BTK 2009 C	10 000	599 800	620 254	0,15%
BTK 2012-1 B	20 000	857 200	862 645	0,21%
BTK 2014-1 B	30 000	3 000 000	3 007 838	0,74%
CHO 2009	6 000	225 000	226 087	0,06%
CHOCOMPANY 2009	3 000	112 500	112 500	0,03%
CIL 2008 SUB	10 000	600 000	633 374	0,15%
CIL 2012/1	5 000	100 000	103 630	0,03%
CIL 2012/2	20 000	800 000	835 576	0,20%
CIL 2013/1 B	20 000	1 600 000	1 606 356	0,39%
CIL 2014-1	3 000	180 000	184 800	0,05%
CIL 2014-2	15 000	1 200 000	1 266 980	0,31%
CIL 2015-1 F	20 000	1 600 000	1 653 386	0,40%
CIL 2016/1 F	30 000	3 000 000	3 112 932	0,76%
CIL 2016/2	15 000	1 500 000	1 500 000	0,37%
ELW 2013	20 000	800 000	830 089	0,20%
HL 2013/2	10 000	1 000 000	1 049 321	0,26%
HL 2015-1 B	20 000	2 000 000	2 084 307	0,51%
HL 2015-2 B	40 000	4 000 000	4 191 325	1,03%
HL 2016-1	20 000	2 000 000	2 062 375	0,50%
HL 2016-2 B	40 000	4 000 000	4 022 711	0,98%
HL F 2013/1	10 000	400 000	413 792	0,10%
HL SUB 2015-1B	10 000	1 000 000	1 006 249	0,25%
HL V 2013/1	10 000	400 000	412 291	0,10%
MEUBLATEX 2015 B	9 000	900 000	928 492	0,23%
MEUBLATEX C 2010	1 000	20 000	20 589	0,01%
STB 2008/2	50 000	2 812 500	2 939 170	0,72%
STB 2008/2	20 000	1 144 800	1 187 167	0,29%
STB 2011 A	9 000	385 560	402 987	0,10%
STB 2011 A	5 000	214 200	223 882	0,05%
TL 2011-3	5 000	100 000	104 309	0,03%
TL 2013-1 B	10 000	800 000	811 314	0,20%
TL 2013-1 B	10 000	800 000	811 314	0,20%
TL 2013-2 B	10 000	1 000 000	1 054 820	0,26%
TL 2014-1 B	20 000	2 000 000	2 079 581	0,51%
TL 2014-2 B	20 000	2 000 000	2 005 471	0,49%
TL 2015-1 B	30 000	3 000 000	3 118 718	0,76%
TL 2015-2	20 000	2 000 000	2 102 597	0,51%
TL 2015-2	10 000	1 000 000	1 051 299	0,26%
TL 2016-1 B	30 000	3 000 000	3 137 589	0,77%
TL SUB 2013	5 000	200 000	207 456	0,05%
TL SUB 2013	2 000	80 000	82 982	0,02%
TL SUB 2015 B	20 000	2 000 000	2 064 066	0,51%
TL SUB 2016	20 000	2 000 000	2 000 000	0,49%
UBCI 2013	20 000	1 600 000	1 651 032	0,40%
UIB 2009-1 A	40 000	1 200 000	1 223 060	0,30%

UIB 2009-1 B	40 000	2 132 400	2 175 328	0,53%
UIB 2009-1 C	20 000	1 300 000	1 327 836	0,32%
UIB 2011-1 A	20 000	1 000 000	1 014 611	0,25%
UIB 2011-1 B	20 000	1 500 000	1 526 305	0,37%
UIB 2011-2	10 000	428 400	446 963	0,11%
UIB SUB 2015 B	20 000	2 000 000	2 064 438	0,51%
UIB SUB 2015 B	10 000	1 000 000	1 032 219	0,25%
UIB SUB 2016	50 000	5 000 000	5 000 000	1,22%
UNIFACTOR A 2015	20 000	2 000 000	2 100 962	0,51%
Obligations de L'Etat		6 715 000	6 911 479	1,69%
EMPRUNT NATIONAL 2014 B	13 000	1 240 000	1 284 619	0,31%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	5 475 000	5 626 860	1,38%
Bons du trésor assimilables		148 665 716	152 200 943	37,24%
BTA 04-2024	17 700	17 084 100	17 831 250	4,36%
BTA 03-2026	7 000	6 790 000	6 985 249	1,71%
BTA 01-2024	3 000	2 880 000	2 985 567	0,73%
BTA 04-2028	31 000	29 116 000	30 333 033	7,42%
BTA 05-2022	26 080	27 344 597	27 540 829	6,74%
BTA 08-2022	20 200	19 546 719	20 136 546	4,93%
BTA 03-2019	36 000	37 177 300	37 549 279	9,19%
BTA 10-2026	9 000	8 727 000	8 839 190	2,16%
TOTAL		310 236 816	318 100 830	77,83%
Pourcentage par rapport à l'actif				77,72%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2016 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2015</u>	266 514 890	6 704 340	(1 200 349)	272 018 881	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations	42 400 000			42 733 350	
Emprunt national	955 000			955 000	
Bons du trésor assimilables	63 656 050			63 656 050	
* <u>Remboursements et</u>					
<u>cessions de l'exercice</u>					
Annuités obligations	(15 153 975)			(15 487 325)	(2 200)
Bons du trésor assimilables	(48 135 149)			(48 135 149)	290 851
* <u>Variations des plus ou moins</u>					
<u>values latentes</u>			(28 696)	(28 696)	
* <u>Variations des intérêts</u>					
<u>courus</u>		2 388 719		2 388 719	
<u>Soldes au 31 décembre 2016</u>	310 236 816	9 093 059	(1 229 045)	318 100 830	288 651

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 89.839.415 se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% actif net
Comptes à terme STB		54 000 000	54 727 253	13,39%
Placement au 24/09/2018 (au taux de TMM+2,5%)		2 000 000	2 034 614	0,50%
Placement au 25/09/2018 (au taux de TMM+2,5%)		2 000 000	2 034 318	0,50%
Placement au 16/09/2018 (au taux de TMM+2,5%)		2 000 000	2 034 022	0,50%
Placement au 17/09/2018 (au taux de TMM+2,5%)		3 000 000	3 050 590	0,75%
Placement au 18/09/2018 (au taux de TMM+2,5%)		1 000 000	1 016 715	0,25%
Placement au 23/09/2018 (au taux de TMM+2,5%)		4 000 000	4 063 903	0,99%
Placement au 24/08/2018 (au taux de TMM+2,5%)		2 000 000	2 040 827	0,50%
Placement au 24/09/2018 (au taux de TMM+2,5%)		2 000 000	2 031 655	0,50%
Placement au 07/10/2018 (au taux de TMM+2,5%)		10 000 000	10 139 048	2,48%
Placement au 08/01/2017 (au taux de 6,92%)		2 000 000	2 021 234	0,49%
Placement au 17/02/2017 (au taux de TMM+2%)		2 000 000	2 089 301	0,51%
Placement au 30/10/2018 (au taux de 7,27%)		2 000 000	2 022 308	0,49%
Placement au 26/11/2018 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 29/11/2018 (au taux de 7,27%)		2 000 000	2 022 308	0,49%
Placement au 04/12/2018 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 007 151	0,25%
Placement au 06/12/2018 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 09/12/2018 (au taux de 7,27%)		2 000 000	2 022 308	0,49%
Placement au 16/12/2018 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 19/12/2018 (au taux de 7,27%)		2 000 000	2 022 308	0,49%
Placement au 24/12/2018 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 007 151	0,25%
Placement au 26/12/2018 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 03/01/2019 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 007 151	0,25%
Placement au 08/01/2019 (au taux de 7,27%)		2 000 000	2 022 308	0,49%
Placement au 23/01/2019 (au taux de 7,25%)		1 000 000	1 007 151	0,25%
Placement au 08/01/2019 (au taux de TMM+2,5%)		2 000 000	2 003 254	0,49%
Placement au 18/01/2019 (au taux de TMM+2,5%)		2 000 000	2 000 296	0,49%
Certificats de dépôt		34 469 510	35 112 162	8,59%
Certificat de dépôt STB au 17/02/2017 (au taux de TMM+2%)		8 000 000	8 362 164	2,05%
Certificat de dépôt STB au 02/01/2017 (au taux de 4,23%)		3 493 435	3 499 015	0,86%
Certificat de dépôt STB au 03/01/2017 (au taux de 4,23%)		4 990 622	4 998 124	1,22%
Certificat de dépôt STB au 09/01/2017 (au taux de 4,23%)		2 495 311	2 497 656	0,61%
Certificat de dépôt STB au 01/01/2017 (au taux de 4,23%)		4 995 306	4 999 061	1,22%
Certificat de dépôt STB au 08/01/2017 (au taux de 4,23%)		5 494 836	5 495 352	1,34%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 11/05/2017 (au taux de 7,5%)		1 000 000	1 038 466	0,25%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 01/02/2017 (au taux de 7,68%)		2 000 000	2 114 065	0,52%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 18/02/2017 (au taux de 7,68%)		2 000 000	2 108 259	0,52%
TOTAL		88 469 510	89 839 415	21,98%
Pourcentage par rapport à l'actif				21,95%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 795.444 contre D : 152.542 au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Sommes à l'encaissement	392 636	138 935
Retenues à la source sur BTA	301 631	1 804
Retenues à la source sur obligations	11 846	3 961
Intérêts intercalaires courus sur obligations	32 836	3 018
Autres	56 495	4 824
Total	<u>795 444</u>	<u>152 542</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 567.949 contre D : 546.538, au 31/12/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Gestionnaire	153 012	151 676
Dépositaire	171 907	170 052
Commission de distribution	243 030	224 810
Total	<u>567 949</u>	<u>546 538</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015

Montant	381 183 684
Nombre de titres	3 871 524
Nombre d'actionnaires	4 483

Souscriptions réalisées

Montant	203 352 396
Nombre de titres émis	2 065 372
Nombre d'actionnaires nouveaux	528

Rachats effectués

Montant	(193 902 988)
Nombre de titres rachetés	(1 969 398)
Nombre d'actionnaires sortants	(566)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(28 696)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	288 651
Régularisation des sommes non distribuables	(11 910)
Frais de négociations de titres	(35)

Capital au 31-12-2016

Montant	390 881 102
Nombre de titres	3 967 498
Nombre d'actionnaires	4 445

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 14.865.773, contre D : 13.940.466 au 31/12/2015, et se détaille ainsi :

	Année 2016	Année 2015
<u>Revenus des obligations</u>	<u>8 263 189</u>	<u>6 320 648</u>
- Intérêts	8 263 189	6 320 648
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>6 602 584</u>	<u>7 619 818</u>
- Intérêts (BTA et emprunt national)	6 602 584	7 619 818
TOTAL	14 865 773	13 940 466

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 5.765.927, contre D : 6.634.588 au 31/12/2015, et se détaille ainsi :

	Année 2016	Année 2015
Intérêts des billets de trésorerie	14 581	261 059
Intérêts des comptes à terme	3 501 374	4 287 929
Intérêts des BTCT	114 979	149 848
Intérêts des certificats de dépôt	2 134 993	1 935 752
TOTAL	5 765 927	6 634 588

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 2.395.130, contre D : 2.410.218 au 31/12/2015, et se détaille ainsi :

	Année 2016	Année 2015
Rémunération du gestionnaire	1 770 312	1 781 466
Rémunération du dépositaire	312 409	314 376
Commission de distribution	312 409	314 376
TOTAL	2 395 130	2 410 218

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Revenus des placements	5,200	5,314	5,088	4,939	4,748
Charges de gestion des placements	(0,604)	(0,623)	(0,621)	(0,619)	(0,627)
Revenus net des placements	<u>4,596</u>	<u>4,692</u>	<u>4,467</u>	<u>4,320</u>	<u>4,121</u>
Autres produits	0,004	0,004	0,001	-	0,006
Autres charges	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation (1)	<u>4,600</u>	<u>4,696</u>	<u>4,468</u>	<u>4,320</u>	<u>4,127</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,109)	(0,259)	(0,244)	(0,226)	(0,261)
Sommes distribuables de l'exercice	<u>4,492</u>	<u>4,437</u>	<u>4,224</u>	<u>4,094</u>	<u>3,867</u>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(0,007)	0,469	0,157	(0,104)	(0,035)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,073	(0,449)	(0,180)	0,049	(0,091)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	<u>0,066</u>	<u>0,019</u>	<u>(0,023)</u>	<u>(0,054)</u>	<u>(0,126)</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<u>4,666</u>	<u>4,715</u>	<u>4,445</u>	<u>4,266</u>	<u>4,001</u>
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>0,066</u>	<u>0,019</u>	<u>(0,023)</u>	<u>(0,054)</u>	<u>(0,126)</u>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,003)	(0,001)	0,002	0,005	0,009
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>0,063</u>	<u>0,018</u>	<u>(0,021)</u>	<u>(0,049)</u>	<u>(0,117)</u>
Distribution de dividendes	<u>4,436</u>	<u>4,224</u>	<u>4,094</u>	<u>3,866</u>	<u>3,931</u>
Valeur liquidative	103,013	102,895	102,664	102,556	102,377

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,59%	0,61%	0,61%	0,60%	0,61%
Autres charges / actif net moyen	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,36%	4,32%	4,12%	4,00%	3,77%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT est confiée à la société STB MANAGER. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,425% l'an, calculé sur la base de l'actif net. La redevance du CMF ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Note 13 : Evènements postérieurs à la clôture

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société "SICAV L'EPARGNANT" se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à D : 1.368.926, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 409.273.651, un actif net de D : 408.705.702 et un bénéfice de D : 18.512.262, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers n°13 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société «SICAV L'EPARGNANT» au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à D : 1.368.926, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 05 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 05 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

Etats financiers annuels de SICAV

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **04 mai 2017**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Karim DEROUICHE.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2016	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	<u>170 402 031</u>	<u>190 539 640</u>
Obligations et valeurs assimilées		161 947 318	183 163 834
Titres OPCVM		8 454 713	7 375 806
Placements monétaires et disponibilités		<u>51 947 631</u>	<u>37 255 199</u>
Placements monétaires	5	49 904 105	33 798 669
Disponibilités		2 043 526	3 456 530
Créances d'exploitation	6	<u>472 292</u>	<u>359 729</u>
TOTAL ACTIF		<u>222 821 954</u>	<u>228 154 568</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	499 567	510 796
Autres créditeurs divers	8	19 151	19 355
TOTAL PASSIF		<u>518 718</u>	<u>530 151</u>
ACTIF NET			
Capital	9	214 171 364	218 571 386
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieures		1 302	235
Sommes distribuables de l'exercice		8 130 570	9 052 796
ACTIF NET		<u>222 303 236</u>	<u>227 624 417</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>222 821 954</u>	<u>228 154 568</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2016	Année 2015
Revenus du portefeuille-titres	10	8 874 264	9 990 948
Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 617 378	9 341 487
Revenus des titres OPCVM		256 886	649 461
Revenus des placements monétaires	11	1 925 737	1 886 729
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 800 001	11 877 677
Charges de gestion des placements	12	(2 051 154)	(2 102 039)
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 748 847	9 775 638
Autres charges	13	(236 046)	(237 737)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 512 801	9 537 901
Régularisation du résultat d'exploitation		(382 231)	(485 105)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		8 130 570	9 052 796
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		382 231	485 105
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		86 521	32 650
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		39 507	(416 601)
RESULTAT DE L'EXERCICE		8 638 829	9 153 950

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2016	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>8 638 829</u>	<u>9 153 950</u>
Résultat d'exploitation	8 512 801	9 537 901
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	86 521	32 650
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	39 507	(416 601)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(8 199 241)</u>	<u>(8 648 573)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(5 760 769)</u>	<u>(25 790 655)</u>
Souscriptions		
- Capital	419 621 267	453 602 544
- Régularisation des sommes non distribuables	81 626	(426 429)
- Régularisation des sommes distribuables	13 197 841	14 905 134
Rachats		
- Capital	(424 145 984)	(477 557 289)
- Régularisation des sommes non distribuables	(82 959)	474 086
- Régularisation des sommes distribuables	(14 432 560)	(16 788 701)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(5 321 181)</u>	<u>(25 285 278)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	227 624 417	252 909 695
En fin de l'exercice	222 303 236	227 624 417
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	2 157 736	2 393 855
En fin de l'exercice	2 113 068	2 157 736
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>105,204</u>	<u>105,492</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>3,70%</u>	<u>3,82%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée le 29 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 170.402.031 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		157 544 122	161 947 318	72,85%
Obligation de sociétés		89 680 634	92 128 729	41,44%
AMEN BANK 2007	40 000	400 000	415 520	0,19%
AB SUB 2008-01 A	20 000	933 220	962 868	0,43%
AB SUB 2008-01 A	15 000	699 915	722 151	0,32%
AB SUB 2008-01 B	20 000	1 200 000	1 241 056	0,56%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	533 160	539 080	0,24%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	60 000	3 199 272	3 233 109	1,45%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	4 799 248	4 865 868	2,19%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	599 906	608 233	0,27%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	1 250 000	1 266 220	0,57%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	1 250 000	1 263 980	0,57%
AB SUB 2012 TF 6.25%	12 000	720 000	730 253	0,33%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	38 000	2 280 000	2 309 640	1,04%
AB SUB 2014 7.35% A	20 000	1 600 000	1 679 424	0,76%
AB SUB 2014 7.35% A	20 000	1 600 000	1 679 424	0,76%
AB SUB 2014 7.35% A	10 000	800 000	839 712	0,38%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	2 000 000	2 013 296	0,91%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	1 000 000	1 006 648	0,45%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	1 000 000	1 006 648	0,45%
AIL 2012/1 TF 6%	20 000	400 000	412 096	0,19%
AIL 2014-1 TF 7.3%	10 000	600 000	614 688	0,28%
ATB 2007/1	50 000	3 200 000	3 297 000	1,48%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	1 312 500	1 347 516	0,61%
ATB SUB 2009 A2	20 000	750 000	768 608	0,35%
ATB SUB 2009 B1	5 000	400 000	411 292	0,19%
ATB SUB 2009 B2	10 000	866 660	891 988	0,40%
ATB SUB 2009 TV TMM+0.75%	20 000	750 000	768 608	0,35%
EO SUBORDONNE ATL 2008	15 000	600 000	612 156	0,28%
ATL 2010/2 TF 5.5%	10 000	200 000	200 048	0,09%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	300 000	313 280	0,14%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	300 000	313 280	0,14%
ATL 2011 TF 6.25%	2 100	126 000	131 578	0,06%
ATL 2012-1 TF 6.15%	13 000	260 000	267 540	0,12%
ATL 2012-1 TF 6.15%	10 000	200 000	205 800	0,09%
ATL 2013-1 TF 6.8%	10 000	800 000	830 288	0,37%
ATL 2013-1 TF 6.8%	10 000	800 000	830 288	0,37%
ATL 2013-1 TF 6.8%	2 000	160 000	166 058	0,07%
ATL 2013-2 TF 7.2%	20 000	1 600 000	1 611 872	0,73%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	400 000	402 968	0,18%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	400 000	402 968	0,18%
ATL 2014/1 TF 7.3%	5 000	300 000	313 920	0,14%
ATL 2014/1 TF 7.3%	10 000	600 000	627 840	0,28%
ATL 2014/2 B TF 7.2%	5 000	300 000	310 748	0,14%
ATL 2014/2 B TF 7.2%	5 000	300 000	310 748	0,14%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	500 000	518 284	0,23%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	500 000	518 284	0,23%
ATL 2015/1 TF 7.65%	5 000	400 000	411 536	0,19%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	500 000	525 492	0,24%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	500 000	525 492	0,24%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	500 000	526 340	0,24%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	500 000	526 340	0,24%

ATTI LEAS 2014/1 TF7.2%B	4 000	240 000	247 917	0,11%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.35%C	3 500	350 000	361 785	0,16%
ATTIJ LEAS 2012/2 6.3% B	10 000	200 000	200 360	0,09%
ATTIJ LEAS 2014 CAT A 7.5%	2 500	150 000	150 148	0,07%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	250 000	250 254	0,11%
ATTIJ LEAS 2015-2 A 7.7%	2 000	160 000	160 162	0,07%
ATTIJ LEAS 2016/1 C A 7.5%	2 500	250 000	256 616	0,12%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	250 000	256 836	0,12%
ATTIJ LEASING 2011 TF 6%	20 000	400 000	418 624	0,19%
ATTIJ LEASING 2012/1 TF 6.25%	20 000	400 000	411 776	0,19%
ATTIJ BANK SUB2015A 7.4%	4 000	320 000	323 219	0,15%
BH 2013/1 TF 6.8%	2 000	114 200	117 382	0,05%
BH 2013-1 TF 6.80%	10 000	571 224	587 023	0,26%
BH SUB 2016/1 TF 7.4%	15 000	1 500 000	1 558 392	0,70%
BTE 2009 TF 5.25%	15 000	450 000	455 592	0,20%
BTE 2010 CA TF 5.2%	10 000	400 000	404 744	0,18%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	1 155 000	1 170 404	0,53%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	480 000	501 499	0,23%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 600 000	1 671 664	0,75%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	400 000	417 916	0,19%
BTK 2012/1 TF 6.30%	20 000	857 200	862 768	0,39%
BTK 2012-1 TF 6.30%	1 500	64 290	64 708	0,03%
BTK 2014/1 A TF 7.35%	5 000	300 000	300 820	0,14%
CHO 2009 TV TMM+1%	6 000	225 000	226 128	0,10%
CHO COMPANY 2009 TV TMM+1	3 000	150 000	156 324	0,07%
CIL 2008 TV TMM+1.5%	20 000	1 200 000	1 253 104	0,56%
CIL 2012/1 TF 6%	2 500	50 000	51 822	0,02%
CIL 2012/1 TF 6%	1 000	20 000	20 729	0,01%
CIL 2012/2 TF 6.5%	5 000	200 000	208 948	0,09%
CIL 2012/2 TF 6.5%	5 800	232 000	242 380	0,11%
CIL 2013/1 TF 7.25%	5 000	400 000	401 652	0,18%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	200 000	200 826	0,09%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	200 000	200 826	0,09%
CIL 2014/1 TF 7.20%	10 000	600 000	616 096	0,28%
CIL 2015/1 TF 7.65%	5 000	400 000	413 412	0,19%
CIL 2015/2 TF 7.65%	4 000	320 000	323 328	0,15%
CIL 2016/1 TF 7.50%	7 000	700 000	726 466	0,33%
HL 2012/1 TF 6.75%	20 000	400 000	405 568	0,18%
HL 2013/1 TF 6.9%	20 000	800 000	827 712	0,37%
HL 2013/1 TF 6.9%	500	19 992	20 686	0,01%
HL 2013/2 TF 7.2% A	10 000	600 000	629 080	0,28%
HL 2013/2 TF 7.35%	20 000	2 000 000	2 098 960	0,94%
HL 2014/1 7.65% A TF	5 000	300 000	303 120	0,14%
HL 2014/1 7.8% B TF	5 000	500 000	505 300	0,23%
HL 2014/1 CAT A 7.65%	15 000	900 000	909 360	0,41%
HL 2014/1 CAT B 7.8%	15 000	1 500 000	1 515 900	0,68%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	10 000	10 421	0,00%
HL SUB 2015/1 CAT A 7.72%	2 500	200 000	201 252	0,09%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	250 000	251 606	0,11%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	1 000 000	1 031 832	0,46%
MEUBLATEX INDUS 2010/ 5.3%	3 000	60 000	61 776	0,03%
MODERN LEASING 2012 TF 6.5%	5 000	400 000	418 072	0,19%
SERVICOM 2012 TF 6.9%	2 500	100 000	104 310	0,05%
SERVICOM 2012 TF 6.9%	1 500	60 000	62 586	0,03%
SERVICOM 2016 TF 8.2%	2 000	200 000	204 960	0,09%
EO STB 2008/1	50 000	3 400 000	3 507 760	1,58%
STB 2008/2	40 000	2 250 000	2 351 664	1,06%
STB 2010/1 TV TMM+0.7%	25 000	1 000 000	1 030 800	0,46%
STB 2011 TF 6.1%	20 000	856 800	895 648	0,40%
TL 2011/3 TF 5.85%	15 000	300 000	312 960	0,14%

TL 2012/1 TF 6.15%	3 450	69 000	71 009	0,03%
TL 2013/1 TF 7.25%	6 000	480 000	486 864	0,22%
TL 2013/1 TF 7.25%	4 000	320 000	324 576	0,15%
TL 2013-2 TF 7.6%	10 000	1 000 000	1 054 984	0,47%
TL 2014-1 TF 7.2%	10 000	600 000	623 480	0,28%
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	1 000 000	1 039 576	0,47%
TL 2015-2 CAT A TF 7.50%	5 000	500 000	524 904	0,24%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	500 000	525 736	0,24%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	250 000	250 708	0,11%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	250 000	250 731	0,11%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	1 125 000	1 144 884	0,52%
UIB 2011/2 TF 5.9%	20 000	856 840	893 820	0,40%
UIB 2011/2 TF 5.9%	2 000	85 684	89 382	0,04%
UIB 2012/1 TF6.3% CAT A	7 500	428 523	449 555	0,20%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 000	2 000 000	2 007 785	0,90%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	10 000	400 000	404 848	0,18%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	7 000	280 000	283 394	0,13%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	2 000	80 000	80 970	0,04%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	1 000	100 000	105 064	0,05%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	500 000	525 320	0,24%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	500 000	525 320	0,24%
UNIFACTOR 2015 TV TMM+2.5%	3 000	300 000	313 762	0,14%
Emprunts national		1 853 844	1 923 047	0,87%
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	1 000 000	1 027 136	0,462%
EMPNAT 2014/CAT/B	120 034	853 844	895 911	0,403%
Bons du trésor assimilables		65 366 144	66 916 087	30,10%
BTA 10 ANS 6.75% 07/2017	4 600	4 998 930	4 749 401	2,136%
BTA 7 ANS 5.5% 10/2018	2 100	2 057 100	2 106 576	0,948%
BTA 10 ANS 5.5% 03/2019	18 400	18 696 200	19 129 107	8,605%
BTA 7 ANS 5.5% 02/2020	3 000	2 887 500	3 063 898	1,378%
BTA 6 ANS 5.5% 10/2020	2 500	2 404 450	2 468 170	1,110%
BTA 6 ANS 6% 02/2022	2 000	1 916 600	1 972 663	0,887%
BTA 15 ANS 6.90% 05/2022	5 417	5 943 481	5 853 170	2,633%
BTA 12 ANS 5.6% 08/2022	20 919	19 920 483	20 774 030	9,345%
BTA 10 ANS 6.3% 03/2026	2 000	1 892 200	1 950 001	0,877%
BTA 12 ANS 6.7% 04/2028	5 000	4 649 200	4 849 071	2,181%
Bons du trésor zéro coupon		643 500	979 455	0,44%
BTZC101210	1 200	643 500	979 455	0,441%
Titres OPCVM		8 052 662	8 454 713	3,80%
ATTIJARI OBLIG SICAV	19 875	2 064 154	2 041 739	0,918%
FCP CAPITAL ET GARANT	600	600 000	928 075	0,417%
FCP HELION MONEO	4 893	502 022	507 835	0,228%
FINA O SICAV	489	50 051	50 685	0,023%
GO SICAV	2 923	300 087	299 990	0,135%
MAXULA INVST SICAV	9 976	1 027 556	1 053 047	0,474%
MAXULA PLACEMENT SICAV	4 949	510 253	512 756	0,231%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	143 179	0,064%
SANADET SICAV	1 297	142 315	140 718	0,063%
SICAV ENTREPRISE	17 518	1 805 602	1 841 737	0,828%
UGFS BONDS FUNDS	88 916	906 017	934 952	0,421%
TOTAL		165 596 784	170 402 031	76,65%
Pourcentage par rapport au total actifs				76,47%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2016 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) valeurs latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) valeurs réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2015	179 104 360	11 348 012	87 268	190 539 640	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	14 819 992			14 819 992	
Emprunt national	215 233			215 233	
Bons du trésor assimilables	8 458 000			8 458 000	
Titres OPCVM	4 500 243			4 500 243	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(19 394 783)			(19 394 783)	15 535
Emprunt national	(284 615)			(284 615)	
Bons du trésor assimilables	(5 413 693)			(5 413 693)	37 307
Bons du trésor zéro coupons	(12 907 860)			(12 907 860)	
Titres OPCVM	(3 500 093)			(3 500 093)	(13 335)
* Variations des plus ou moins valeurs latentes					
Titres OPCVM			78 758	78 758	
Bon du trésor assimilables			7 763	7 763	
* Variations des intérêts courus					
		(6 716 554)		(6 716 554)	
Soldes au 31 décembre 2016	165 596 784	4 631 458	173 789	170 402 031	39 507

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 49.904.105 se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% actif net
<u>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:</u>			2 582 692	2 612 842	1,18%
BT AMS	au 01/02/2017 à 8,50%	pour 90 jours	295 006	298 280	0,13%
BT AMS	au 01/02/2017 à 8,50%	pour 120 jours	293 387	298 292	0,13%
BT AMS	au 04/02/2017 à 8,50%	pour 90 jours	245 839	248 428	0,11%
BT SITS	au 10/01/2017 à 7,55%	pour 100 jours	245 892	249 630	0,11%
BT UADH	au 10/10/2017 à 8,50%	pour 330 jours	518 195	522 821	0,24%
BT SITS	au 11/01/2017 à 7,55%	pour 100 jours	491 783	499 178	0,22%
BT SITS	au 16/02/2017 à 7,55%	pour 90 jours	492 590	496 213	0,22%
<u>Comptes à terme</u>			37 000 000	37 368 107	16,81%
Placement au 31/01/2017 (au taux fixe 4,80%)			10 000 000	10 065 227	4,53%
Placement au 16/02/2017 (au taux fixe 6%)			1 000 000	1 006 049	0,45%
Placement au 25/02/2017 (au taux fixe 6%)			1 000 000	1 004 866	0,45%
Placement au 15/03/2017 (au taux fixe 7,28%)			2 500 000	2 506 781	1,13%
Placement au 31/03/2017 (au taux fixe 4,80%)			9 000 000	9 002 841	4,05%
Placement au 11/04/2017 (au taux fixe 7,01%)			5 000 000	5 062 994	2,28%
Placement au 12/04/2017 (au taux fixe 7,06%)			2 500 000	2 531 335	1,14%
Placement au 03/10/2017 (au TMM+1,00%)			1 000 000	1 010 865	0,45%
Placement au 25/02/2019 (au TMM+0,90%)			4 000 000	4 141 993	1,86%
Placement au 28/02/2019 (au TMM+0,90%)			1 000 000	1 035 156	0,47%
<u>Certificats de dépôt</u>			9 851 797	9 923 156	4,46%
Certificat de dépôt HL au 09/01/2017 (au taux de 7,55%)			1 970 359	1 997 320	0,90%
Certificat de dépôt HL au 24/01/2017 (au taux de 7,55%)			1 970 359	1 992 319	0,90%
Certificat de dépôt HL au 20/02/2017 (au taux de 7,55%)			985 180	991 698	0,45%
Certificat de dépôt HL au 27/02/2017 (au taux de 7,55%)			985 180	990 550	0,45%
Certificat de dépôt HL au 07/03/2017 (au taux de 7,55%)			985 180	989 241	0,44%
Certificat de dépôt HL au 13/03/2017 (au taux de 7,55%)			1 970 359	1 976 525	0,89%
Certificat de dépôt HL au 30/03/2017 (au taux de 7,55%)			985 180	985 503	0,44%
TOTAL			49 434 489	49 904 105	22,45%
Pourcentage par rapport au total des actifs					22,40%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 472.292, contre un solde de D : 359.729, à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	49 495	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	17 256	21 506
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 décembre	398 294	332 697
Autres débiteurs	7 247	5 526
Total	<u>472 292</u>	<u>359 729</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à D : 499.567, contre D : 510.796, à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération du gestionnaire	499 567	510 796
Total	<u>499 567</u>	<u>510 796</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 19.151, contre D : 19.355, au 31/12/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance du CMF	19 151	19 355
Total	<u>19 151</u>	<u>19 355</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital courant l'exercice 2016, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015

Montant	218 571 386
Nombre de titres	2 157 736
Nombre d'actionnaires	3 537

Souscriptions réalisées

Montant	419 621 267
Nombre de titres émis	4 142 500
Nombre d'actionnaires nouveaux	490

Rachats effectués

Montant	(424 145 984)
Nombre de titres rachetés	(4 187 168)
Nombre d'actionnaires sortants	(754)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	86 521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	39 507
Régularisation des sommes non distribuables	(1 333)

Capital au 31-12-2016

Montant	214 171 364
Nombre de titres	2 113 068
Nombre d'actionnaires	3 273

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 à D : 8.874.264 contre D : 9.990.948 au 31 décembre 2015, se détaillant ainsi :

	Année 2016	Année 2015
<u>Revenus des obligations</u>	<u>4 828 601</u>	<u>5 371 130</u>
- Intérêts	4 828 601	5 371 130
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>3 788 777</u>	<u>3 970 357</u>
- Intérêts des BTA et BTZC	3 788 777	3 970 357
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>256 886</u>	<u>649 461</u>
- Dividendes	256 886	649 461
TOTAL	8 874 264	9 990 948

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2016 au D : 1.925.737 contre D : 1.886.729 au 31 décembre 2015, se détaillant ainsi :

	Année 2016	Année 2015
Intérêts des billets de trésorerie	165 304	682 522
Intérêts des comptes à terme	854 654	638 551
Intérêts des dépôts à vue	96 599	110 136
Intérêts des certificats de dépôt	632 701	441 767
Intérêts des pensions livrées	172 760	-
Autres	3 719	13 753
TOTAL	1 925 737	1 886 729

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à D : 2.051.154, contre D : 2.102.039 au 31 décembre 2015, et se détaille ainsi :

	Année 2016	Année 2015
Rémunération de gestionnaire	2 051 154	2 102 039
TOTAL	2 051 154	2 102 039

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2016 à D : 236.046 contre D : 237.737 au 31 décembre 2015, et se détaillent ainsi :

	Année 2016	Année 2015
Redevance du CMF	231 769	237 518
Services bancaires et assimilés	4 277	219
TOTAL	236 046	237 737

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus des placements	5,111	5,505	5,356	5,223	4,737
Charges de gestion des placements	(0,971)	(0,974)	(0,949)	(0,980)	(0,951)
Revenus net des placements	4,140	4,531	4,407	4,243	3,786
Autres charges	(0,112)	(0,110)	(0,107)	(0,111)	(0,108)
Résultat d'exploitation (1)	4,029	4,420	4,300	4,133	3,679
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,181)	(0,225)	(0,103)	(0,218)	(0,088)
Sommes distribuables de l'exercice	3,848	4,196	4,197	3,914	3,590
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,041	0,015	0,017	(0,007)	0,062
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,019	(0,193)	(0,240)	(0,214)	(0,316)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,060	(0,178)	(0,223)	(0,221)	(0,254)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,088	4,242	4,076	3,912	3,425
Résultat non distribuable de l'exercice	0,060	(0,178)	(0,223)	(0,221)	(0,254)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,001)	0,022	0,011	0,008	0,007
Sommes non distribuables de l'exercice	0,059	(0,156)	(0,212)	(0,213)	(0,247)
Distribution de dividendes	4,195	4,197	3,914	3,590	3,763
Valeur liquidative	105,204	105,492	105,650	105,579	105,468
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,92%	0,92%	0,90%	0,93%	0,90%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,10%	0,10%	0,11%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,65%	3,97%	3,97%	3,71%	3,40%

14.2. Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV". La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.

Note 15 : Evènements postérieurs à la clôture

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à D : 638.460, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 222.821.954, un actif net de D : 222.303.236 et un bénéfice de D : 8.638.829, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

4. Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK » représentent à la clôture de l'exercice 11,87% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
5. Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers n°15 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à D : 638.460, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Vérifications et informations spécifiques

6. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
7. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 07 Avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations, d'opérations régies par les articles précités.

Tunis, le 07 Avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE